

PRINCIPAUX DÉFIS DE LA JEUNESSE DANS LES PAYS DE L'OCI



ORGANISATION DE COOPÉRATION ISLAMIQUE

CENTRE DE RECHERCHES STATISTIQUES, ECONOMIQUES ET
SOCIALES ET DE FORMATION POUR LES PAYS ISLAMIQUES

Principaux Défis de la Jeunesse dans les Pays de l'OCI



© 2016 Centre de Recherches Statistiques, Économiques et Sociales et de Formation pour les Pays Islamiques de (SESRIC)

Kudüs Cad. No: 9, Diplomatik Site, 06450 Oran, Ankara - Turquie

Téléphone +90-312-468 6172

Internet www.sesric.org

Email pubs@sesric.org

Tous droits réservés

Le matériel présenté dans cette publication est protégé par les droits d'auteur. Les auteurs accorde l'autorisation de voir, copier, télécharger, et imprimer le matériel présenté à condition que ces matériaux n'aillent pas être réutilisés, sous n'importe quelle condition, pour des buts commerciaux. Pour la permission de reproduire ou de réimprimer n'importe quelle partie de cette publication, veuillez envoyer une demande au Département de Publication de SESRIC.

Toutes questions concernant les droits et les permissions doivent être adressées au Département de la Publication de SESRIC à l'adresse ci-dessus.

ISBN : 978-975-6427-49-1

La Conception de la Couverture est faite par Savas Pehlivan, Département de Publications, SESRIC.

Pour plus d'informations, veuillez contacter le Département de recherches, SESRIC via : research@sesric.org

Tables de Matières

Préface	i
Résumé général	ii
1 Jeunesse comme ressource et enjeu	1
2 Participation des jeunes à l'éducation	4
2.1 Tendances de l'éducation des jeunes dans les pays de l'OCI	4
2.2 Réactivité du système éducatif aux Changements des besoins	8
3 Emploi des jeunes : Tendances et défis	10
3.1 Jeunes sur le marché du travail et tendances clés	10
3.2 Passage des jeunes vers le marché du travail	15
3.3 Questions clés pour réduire le chômage des jeunes et encourager des emplois de qualité ..	17
4 Mobilité et inclusion sociales de la jeunesse	19
4.1 Mobilité sociale des jeunes	19
4.2 Inclusion des jeunes dans la société	22
4.3 Dépendances des jeunes au tabac, l'alcool, la drogue, et la technologie	24
4.4 Migration des jeunes	28
5 Jeune et santé mentale	31
5.1 État des politiques, installations, ressources humaines et services de santé mentale,	31
5.2 Santé mentale des jeunes	33
6 Observations finales et recommandations politiques	37
Références	40

Remerciements

Ce rapport a été établi par une équipe de recherche à SESRIC menée par Cem Tintin et composée de Kenan Bagci, Fadi Farasin and Adam Bensaid. Le travail a été mené sous la supervision générale de M. Nabil Dabour, Directeur Général Adjoint de SESRIC et Directeur Intérimaire du Département de Recherches, qui a fourni des commentaires et rétroactions.

Préface

La population jeune est l'une des forces les plus importantes des pays membres de l'OCI et restera une force majeure au cours des prochaines décennies selon les projections démographiques actuelles. Il est prévu qu'un tiers des jeunes de la population mondiale vivra dans les pays de l'OCI en 2050. Bien que cela offre de grandes opportunités pour les pays de l'OCI, ça les confronte également à des défis critiques dans l'exploitation de ce grand potentiel. Offrir une éducation et une formation de qualité, générant un nombre suffisant d'emplois et faciliter la transition de l'éducation au marché du travail, l'égalité des chances dans la formation des compétences et du marché du travail pour hommes et femmes, la promotion de la mobilité sociale intergénérationnelle pour de meilleures conditions de vie, la participation active des jeunes dans la société, et la réduction de la dépendance des jeunes à des substances nocives et les comportements nuisibles sont tous des exemples de défis de l'utilisation efficace du potentiel crucial de la population jeune dans les pays de l'OCI.

Cependant l'état actuel de la situation dans la majorité des pays de l'OCI révèle qu'une partie importante de la population jeune reste inactive et ceux activement cherchant un emploi sur le marché rencontrent de sérieux défis. Cet état de fait nécessite de mettre davantage l'accent sur les jeunes par la promotion de leur participation sur le marché du travail, fournissant des compétences nécessaires et facilitant la création d'emplois adaptés pour eux. La qualité de l'éducation reste également une préoccupation majeure dans de nombreux pays de l'OCI. Dans ce domaine, il y a encore un besoin de développer et mettre en œuvre des programmes et des politiques efficaces pour utiliser ce potentiel et pour atteindre une plus grande productivité et de meilleurs niveaux de compétitivité, d'assistance ainsi que la qualité de l'éducation à tous les niveaux.

D'autre part, les jeunes dans de nombreux pays de l'OCI éprouvent d'énormes niveaux de stress dû à des possibilités limitées de mobilité sociale et en raison des restrictions à participer pleinement à la vie sociale, culturelle, économique et politique. Cela mène dans de nombreux cas à l'agitation sociale et l'instabilité politique. Chaque acteur a un rôle pour faire face à ces problèmes. Les gouvernements devraient assurer un accès égal aux opportunités, les organisations de la société civile devraient soutenir les personnes défavorisées pour réussir, les établissements d'enseignement devraient tenir compte du contexte diversifié des étudiants dans leurs efforts pour obtenir une éducation de bonne qualité et les acteurs du marché du travail devraient accorder une seconde chance à ceux qui ne parviennent pas à s'adapter à l'environnement du travail.

Au nom du SESRIC, nous prenons des initiatives importantes pour améliorer les conditions socio-économiques des jeunes dans nos pays membres. Notre «Programme de Développement des Compétences pour l'Emploi des Jeunes (SDYE)" et "Programme de Formation Professionnelle pour les Pays Membres de l'OCI (OCI-PFP)» sont des exemples de nos efforts visant à améliorer l'employabilité des jeunes et leur attachement au marché du travail et au processus de développement socio-économique. Cependant, il y a encore beaucoup à faire. Grâce à un partenariat solide et la collaboration entre les organisations et les organes compétents, je suis convaincu que nous pouvons surmonter les difficultés rencontrées par les jeunes et obtenir leur participation active et productive dans leur société. Dans ce contexte, je crois que ce rapport nous aidera à mieux comprendre certains des défis critiques rencontrés par les jeunes dans les pays de l'OCI.

Amb. Musa KULAKLIKAYA
Directeur Général
SESRIC

Résumé général

La population jeune est l'un des forces les plus importantes des pays de l'OCI. Selon les projections démographiques actuelles, la population des jeunes restera une force majeure pour les pays de l'OCI au cours des prochaines décennies. Cependant, il y a des questions cruciales à régler afin d'utiliser efficacement cette force. Dans ce contexte, le présent rapport examine les défis des jeunes dans les pays membres de l'OCI en quatre catégories: l'éducation, l'emploi, la mobilité et l'inclusion sociale, et la santé mentale. Il passe en revue l'état actuel de l'éducation et le chômage dans les pays de l'OCI, met en lumière certains problèmes importants liés à la mobilité sociale, l'inclusion sociale et de la santé mentale des jeunes, et fournit quelques recommandations politiques pertinentes. Globalement, il y a de sérieuses préoccupations sur la qualité et la pertinence de l'enseignement supérieur dans les pays de l'OCI concernant la préparation des jeunes au marché du travail. Il est évident qu'il devient plus difficile de trouver des emplois pour les jeunes qui correspondent à leurs qualifications et compétences. Il est également observé qu'il n'y a pas suffisamment de progrès dans la mobilité sociale et la participation des jeunes dans la société.

Le rapport comporte six sections principales. Après l'introduction, la deuxième section passe en revue brièvement certains des principaux résultats de l'enseignement dans les pays de l'OCI. Le taux d'alphabétisation, la participation dans les écoles tertiaires et la mobilité internationale des étudiants sont les principaux indicateurs examinés dans cette section. Les taux moyens d'alphabétisation des jeunes dans les pays de l'OCI sont encore inférieurs à ceux des pays en développement non membres de l'OCI et du monde. En moyenne, 85% des jeunes dans les pays membres de l'OCI sont alphabétisés en 2015, ce qui est inférieur à la moyenne mondiale (91%) et la moyenne des pays en développement non membres de l'OCI (93%). D'ailleurs, cette section met en évidence la réactivité du système éducatif aux besoins changeants des jeunes, des économies, des sociétés et du marché du travail.

Le chômage reste l'une des questions les plus difficiles à résoudre partout dans le monde. Les conditions du marché du travail des jeunes dans les pays de l'OCI ne sont pas très prometteuses. Les pays de l'OCI sont largement caractérisés par une faible participation au marché du travail et des taux de chômage élevés. Dans ce contexte, cette section met en lumière quelques indicateurs importants du marché du travail pour la population jeune en vue d'identifier les principaux défis et obstacles dans les pays de l'OCI. L'état actuel de la situation dans la majorité des pays de l'OCI révèle qu'une partie importante de la population jeune reste inactive et ceux qui cherchent activement un emploi rencontrent de sérieux défis sur le marché. La participation des jeunes sur le marché du travail dans les pays de l'OCI a baissé de 45,9% en 2000 à 43,4% en 2015, tandis que le chômage des jeunes dans les pays de l'OCI est resté constamment au-dessus de 15%.

La quatrième section aborde certains des problèmes sociaux des jeunes. Socialement parlant, les pays de l'OCI sont dynamiques et en constante évolution avec une grande population de jeunes qui, dans beaucoup de ces pays, éprouvent d'énormes niveaux de stress dû à des possibilités limitées de mobilité sociale et en raison des restrictions sur la pleine participation à la vie sociale, culturelle, économique et politique. Cela

conduit dans de nombreux cas à l'agitation sociale et à l'instabilité politique. Cette section met en lumière certains problèmes sociaux liés à la jeunesse dans les pays de l'OCI. Elle commence par la mobilité sociale et passe à l'inclusion sociale et les dépendances des jeunes au tabac, l'alcool, la drogue, et la technologie avant de conclure avec la question de la migration des jeunes.

La cinquième section traite les questions de santé mentale. Les jeunes sont plus à risque de rencontrer une série de problèmes de santé mentale dans leur transition de l'enfance à l'âge adulte et ces problèmes de santé mentale impactent négativement leur développement, qualité de vie et capacité de participer pleinement à leurs communautés. C'est la raison pour laquelle il est primordial que les décideurs au sein des pays de l'OCI élaborent des politiques et législations, et prévoient d'améliorer l'état de santé mentale, allouent des ressources pour établir des structures de santé mentale et renforcer les capacités des ressources humaines en santé mentale, et de fournir des services de santé mentale pour les jeunes qui sont dans le besoin. Cette section présente l'état actuel des politiques de santé mentale, des installations, des ressources humaines et des services dans les pays de l'OCI et discute le facteur affectant la santé mentale des jeunes dans les pays de l'OCI.

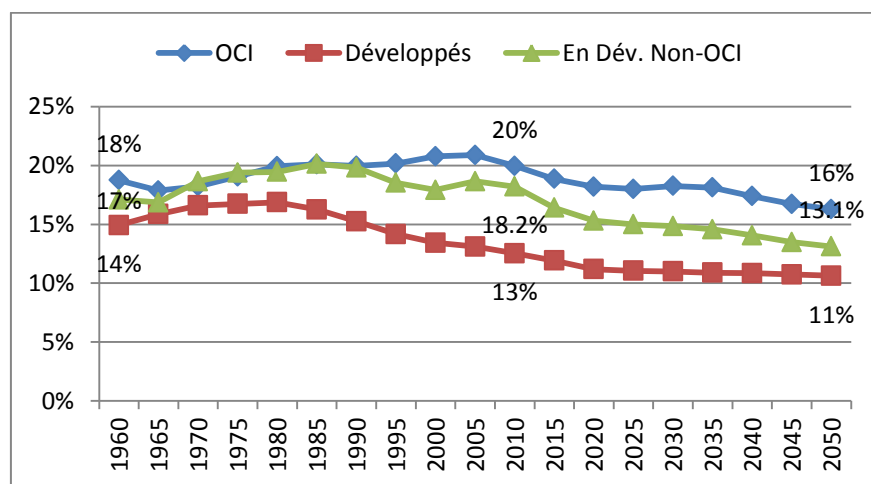
Sur la base des analyses de ces cinq sections, la section finale du rapport fournit quelques recommandations politiques pertinentes. Globalement, il semble que beaucoup plus d'efforts devraient être entrepris par les gouvernements nationaux et les autres parties prenantes pour lutter efficacement contre les principaux défis des jeunes et les questions liées à la jeunesse dans les pays membres de l'OCI. Entre autres, des stratégies nouvelles et efficaces devraient être conçues pour améliorer les résultats d'apprentissage ainsi qu'améliorer la participation à l'éducation. En outre, une plus grande attention devrait être accordée aux jeunes par la promotion de leur participation sur le marché du travail, fournissant des compétences nécessaires et facilitant la création d'emplois adaptés.

1 Jeunesse comme ressource et enjeu

Les niveaux de vie se sont améliorées à un rythme plus rapide, quoique à des niveaux variables, dans le monde entier. Les dernières décennies de l'histoire humaine ont été témoins à l'évolution rapide des technologies de l'information et de la communication (TIC), ayant des répercussions particulières sur les besoins et demandes des jeunes. L'évolution constante des modes de vie ont bien changé les attentes qui sont passé vers de meilleures conditions de vie chez les jeunes dans les pays en développement non membres de l'OCI, y compris les membres de l'OCI, pour parvenir aux niveaux atteints et appréciés par leurs pairs dans les régions les plus développées du monde. Les gouvernements et les autorités qui ignorent les besoins et les demandes des jeunes ou bien ne peuvent pas garantir des opportunités similaires d'une vie meilleure rencontrent des défis importants posés par leur population jeune.

Indiscutablement, la population jeune est l'un des atouts les plus importants des pays de l'OCI. À une époque où le vieillissement de la population devient une préoccupation de plus en plus importante au sein des pays développés, les pays de l'OCI peuvent créer un énorme dynamisme dans leurs efforts de développement et processus de rattrapage en utilisant efficacement ce potentiel. L'importance relative de la population jeune dans les pays de l'OCI par rapport à d'autres groupes de pays peut être représentée en se référant à la dynamique actuelle et prévue des populations. Depuis 1990, la jeunesse dans les pays de l'OCI constitue une part de population plus élevée par rapport à d'autres groupes de pays (graphique 1). Quant à 2010, la population jeune dans les pays de l'OCI représentait 19,6% de l'ensemble de la population de l'OCI, alors que ce ratio était de 18,2% dans les pays en développement non membres de l'OCI et 12,4% dans les pays développés. Selon les dernières projections, la part de la population jeune baissera constamment partout dans le monde, mais les pays de l'OCI continueront d'avoir la plus grande part de population jeune. En 2050, 15,9% de la population dans les pays de l'OCI sont estimés entre 15 et 24 ans.

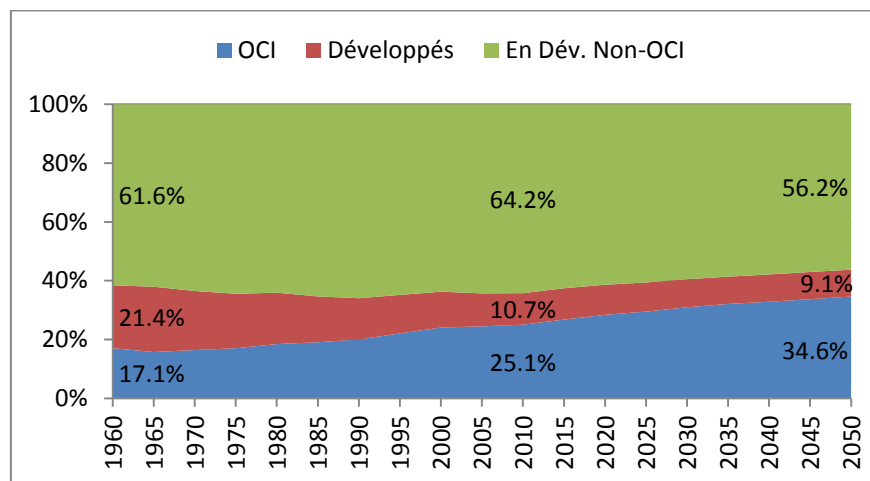
Graphique 1 : Part de la population jeune au total



Source : L'OIT, indicateurs principaux du marché du travail (KILM), 9ème édition.

Alors que les parts de population jeune devraient diminuer partout dans le monde, la part des pays de l'OCI dans la population jeune totale dans le monde augmentera de façon constante. Au cours des cinq dernières décennies, cette part a augmenté de 18,7% à 18,9% et devrait atteindre 34,6% dès 2050, indiquant que, bien qu'un sixième des jeunes gens vivaient dans les pays actuellement membres de l'OCI en 1960, il est prévu que deux sixième vivront dans les pays de l'OCI en 2050 (graphique 2). Cela signifie que les pays de l'OCI auront une plus forte position en termes de la population jeune.

Graphique 2 : Part de groupes de population jeune au totale



Source : L'OIT, indicateurs principaux du marché du travail (KILM), 9ème édition.

Des défis cruciaux, toutefois, demeurent. Offrir une 'éducation et une formation de qualité, générant un nombre suffisant d'emplois pour faciliter la transition de l'éducation au marché du travail, l'égalité des chances dans la formation des compétences et dans le marché du travail pour les hommes et femmes, la promotion de la mobilité sociale intergénérationnelle pour de meilleures conditions de vie, la participation active des jeunes dans la société, la réduction de la dépendance des jeunes à des substances nocives et des comportements nuisibles, et le renforcement de la santé mentale des jeunes sont quelques-unes des questions qui doivent être prises en considération pour efficacement utiliser ce potentiel crucial dans les pays de l'OCI.

Ce rapport se concentre sur les défis des jeunes sous quatre catégories : l'éducation, l'emploi, la mobilité et l'inclusion sociale, et la santé mentale. Dans ce contexte, ce rapport passe en revue l'état actuel de l'éducation et du chômage dans les pays de l'OCI, met en lumière certains problèmes importants liés à la mobilité sociale, l'inclusion sociale et la santé mentale, et fournit quelques recommandations politiques pertinentes. En général, il y a de sérieuses préoccupations sur la qualité et la pertinence de l'enseignement supérieur dans les pays de l'OCI en termes de préparation des jeunes pour le marché du travail. Il est évident qu'il devient plus difficile de trouver des emplois pour les jeunes qui correspondent à leurs qualifications et études. Il est également observé qu'il n'y a pas suffisamment de progrès faits au niveau de la mobilité sociale et la participation des jeunes.

FENÊTRE 1: Défis de la Jeunesse d'après les Perspectives de l'OCI

La Première Conférence islamique des Ministres de la Jeunesse, tenue à Djeddah du 1er au 2 Mai 2007, identifie les défis suivants rencontrés par les jeunes dans les pays de l'OCI:

- A. **Dans le domaine social:** Retrait du rôle de la famille, la déconnexion de certains jeunes musulmans des valeurs islamiques, la propagation des maux de la violence, l'extrémisme, la toxicomanie, ainsi que la hausse du taux de chômage et la propagation des maladies graves chez les jeunes.
- B. **Dans le domaine culturel:** Un déficit dans l'éducation religieuse, le manque de sensibilisation, l'aliénation culturelle et psychologique des jeunes, avec une pénurie de formations pour ceux qui sont actifs dans le domaine de la jeunesse et l'aggravation de la crise en termes de dialogue mûr entre les institutions religieuses et les jeunes, toutes ces activités ont conduit à des conversions à d'autres religions ou le mépris des valeurs islamiques.
- C. **Dans les domaines politiques et économiques:** Le manque de participation des jeunes à la prise de décisions et à la vie politique ont abouti à l'absence de la jeunesse dans l'élaboration des politiques économiques et de lutte contre la pauvreté. L'écart entre les couches sociales s'élargit économiquement et socialement avec une augmentation du coût de la vie, de baisse des salaires, et des disproportions entre les produits de l'éducation et les besoins du marché de travail ainsi que l'insuffisance du financement des programmes.
- D. **Dans le domaine de l'éducation:** Il ya une baisse générale en termes de la qualité des programmes de la jeunesse et de l'éducation générale et une défaillance des centres d'apprentissage à se tenir en cours des technologies modernes.
- E. **Dans le domaine de l'environnement:** La déconnexion de la jeunesse des activités menées dans les programmes environnementaux et l'échec de puiser dans les ressources environnementales comme possibilités d'emploi et investissement pour les jeunes, avec un désintérêt pour la sensibilisation de la jeunesse à la question de l'environnement.

Le reste du rapport est organisé comme suit : la section 2 discute des tendances de l'éducation des jeunes dans les pays de l'OCI. La section 3 fournit une analyse sur la situation actuelle du chômage des jeunes et la participation sur le marché du travail et met en lumière certains problèmes potentiels et les principaux défis à relever. La section 4 fournit une discussion plus qualitative sur la mobilité sociale dans les pays de l'OCI avec les discussions sur la participation, la toxicomanie et l'exode des jeunes. La section 5 présente l'état actuel des politiques de santé mentale, des structures, des ressources humaines et des services dans les pays de l'OCI et discute les facteurs affectant la santé mentale des jeunes. La section 6 se termine par des recommandations politiques.

2 Participation des jeunes à l'éducation

L'éducation est l'un des investissements les plus importants qu'un pays puisse faire pour son peuple et son avenir. Il est au cœur de la formation du capital humain et au cœur du développement d'une société. Il est largement admis que l'investissement dans l'éducation et la recherche de qualité dans diverses institutions nationales sont vitales dans la réalisation de la croissance économique et réduire la pauvreté et l'inégalité. Une éducation de qualité génère des bénéfices à la société qui vont au-delà des gains garantis par les personnes directement concernées. Il existe des preuves accablantes que l'éducation améliore la santé personnelle, encourage une forte identité nationale et favorise la paix et la stabilité. La littérature relative au développement a également attiré l'attention sur le rôle de l'éducation dans la réduction des inégalités qui existent dans de nombreux pays, en particulier dans les sociétés en développement avec des niveaux inférieurs de revenu. La forte corrélation entre le niveau de scolarité et le revenu ou la richesse est considérée du point de vue de l'équité comme une justification d'une intervention publique lorsque les mécanismes de marché classiques ne fonctionnent pas efficacement pour assurer l'égalité.

Il a été démontré que les niveaux d'apprentissage sont ce qui conduit à des retombées sociales et économiques sur les investissements dans l'éducation, y compris l'employabilité, la productivité et la croissance plutôt que les années passées à l'école (Brookings Institution, 2011). Cependant, dans de nombreuses régions du monde, y compris dans les pays de l'OCI, les enfants quittent l'école sans avoir acquis des connaissances de base et des qualifications dont ils ont besoin pour mener une vie saine et productive, et pour atteindre des moyens de subsistance durables. La mauvaise qualité de l'éducation met en péril l'avenir de millions d'enfants et de jeunes dans la région de l'OCI.

Dans ce contexte, cette section examine brièvement certains des principaux résultats de l'enseignement dans les pays de l'OCI. Le taux d'alphabétisation, la participation dans les écoles tertiaires et la mobilité internationale des étudiants sont les principaux indicateurs étudiés dans cette section. Elle met en évidence la réactivité du système éducatif aux besoins changeants des jeunes, des économies, des sociétés et du marché du travail.

2.1 Tendances de l'éducation des jeunes dans les pays de l'OCI

Le capital humain est l'un des principaux déterminants de la croissance à long terme. La main-d'œuvre qualifiée et bien éduquée facilite l'absorption des connaissances et des technologies étrangères des autres pays à travers différents canaux. L'investissement dans l'accumulation du capital humain ou de l'éducation a le potentiel d'augmenter la capacité d'obtenir et d'utiliser les connaissances développées ailleurs. Puisque la majorité des pays de l'OCI ont besoin de telles capacités pour promouvoir le développement, la question du développement du capital humain reste critique en élargissant les possibilités de parvenir à une croissance durable à long terme.

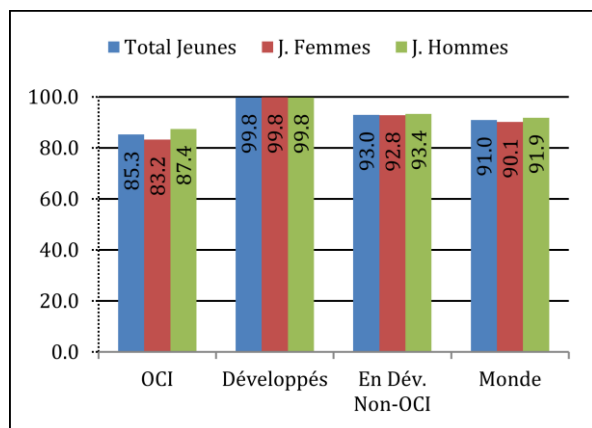
En dépit d'être une ressource importante pour les pays de l'OCI, la population jeune est confrontée à des défis considérables dans la vie sociale et économique dans un nombre important de pays membres. Le

niveau insuffisant d'éducation et le manque de qualifications requises rendent particulièrement difficile pour les jeunes de trouver un emploi sur le marché du travail. En plus de son impact sur le développement économique et la capacité de production, un chômage de longue durée parmi les jeunes peut déclencher de grands problèmes sociaux dans les communautés touchées.

Taux d'alphabétisation des jeunes

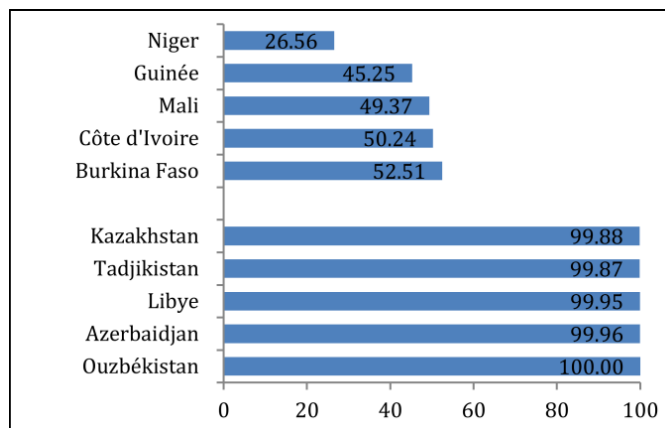
Selon les dernières données disponibles, les taux d'alphabétisation chez les jeunes sont comparativement mieux que ceux des adultes dans les pays de l'OCI. Par ailleurs, les taux moyens d'alphabétisation des jeunes dans les pays de l'OCI sont encore inférieurs à ceux des pays en développement non membres de l'OCI et du monde (graphique 3). En moyenne, 85,3% des jeunes sont alphabétisés, ce qui est inférieur à la moyenne mondiale (91,0%) et la moyenne de pays en développement non membres de l'OCI (93,0%). Dans beaucoup de pays, cependant, les femmes illettrées dépassent de loin leurs homologues hommes. En moyenne, l'écart entre les taux d'alphabétisation des jeunes hommes (87,4%) et femmes (83,2%) dans les pays de l'OCI est de 4,2%, ce qui est plus élevé que celui dans les pays en développement non membre de l'OCI (0,6%) et la moyenne mondiale (1,8%). L'inégalité des sexes dans l'éducation est caractérisé par, entre autres, le manque d'accès et de disponibilité d'infrastructure de l'éducation sensible aux questions du genre, des matériaux et programmes de formation, ainsi que d'un taux élevé d'abandon scolaire chez les filles en âge d'être scolarisées dans le secondaire.

Graphique 3: Taux d'alphabétisation des jeunes en comparaison



Source : Banque mondiale WDI et UNESCO, le centre de calculs d'UIS.

Graphique 4: Pays de l'OCI les plus et les moins performants en taux d'alphabétisation des jeunes. (2015*)



Source : Banque mondiale WDI et UNESCO, le centre de calculs d'UIS.

La répartition des pays de l'OCI selon le taux d'alphabétisation est plus favorable aux jeunes par rapport à celui de la population adulte. Dans la majorité des pays membres (30 sur 53 pays de l'OCI pour lesquels les données sont disponibles), les taux d'alphabétisation des jeunes sont au-dessus de 90% et 24 pays ont atteint des taux d'alphabétisation des jeunes de 97% ou plus. D'autre part, cinq pays membres ont des taux

d'alphabétisation des jeunes qui sont inférieurs à 50%. L'Ouzbékistan et l'Azerbaïdjan, avec le taux d'alphabétisation des jeunes de 100% et de 99,96% respectivement, sont les plus performants pays de l'OCI (graphique 4), suivis par la Libye (99,95%), le Tadjikistan (99,87%) et le Kazakhstan (99,8%). Le Niger, avec un taux de 26,5%, est le pays avec le plus faible taux d'alphabétisation des jeunes au sein de la communauté de l'OCI, suivi par la Guinée (45,2%), le Mali (49,3%), la Côte d'Ivoire (50,2%) et le Burkina Faso (52,5%).

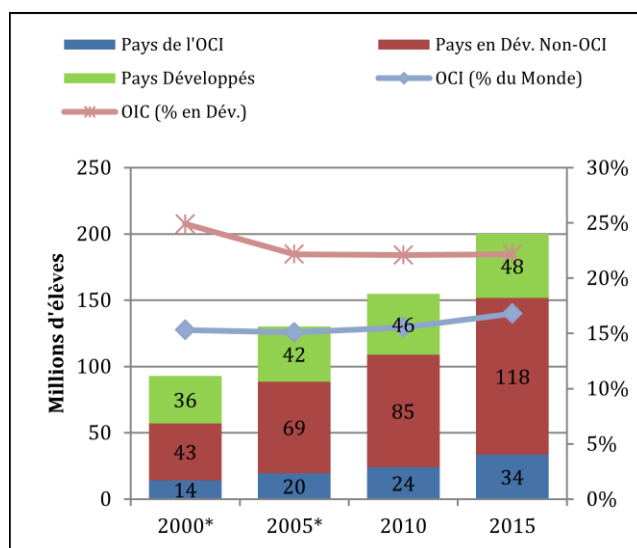
Participation à l'enseignement supérieur (tertiaire TBS)

Le graphique 5 montre le nombre total d'élèves inscrits dans l'enseignement supérieur. Le nombre total d'élèves de l'enseignement supérieur dans les pays de l'OCI a plus que doublé, passant de 14,2 millions à 33,6 millions entre 2000 et 2015, selon les données les plus récentes disponibles chaque année. Comme plus de diplômés de l'enseignement tertiaire signifie plus de main-d'œuvre qualifiée et hautement qualifiée, cette évolution est particulièrement prometteuse pour la communauté de l'OCI. Par rapport aux pays en développement non membres de l'OCI et le monde dans son ensemble, on a constaté que la part des pays membres de l'OCI dans le total mondial des étudiants de l'école tertiaire est à la hausse. Les élèves de l'enseignement supérieur dans les pays membres représentaient 16,8% de ceux dans le monde en 2015, contre 15,3% en 2000. Par ailleurs, un

coup d'œil rapide sur l'évolution de leurs parts dans le total des étudiants du supérieur des pays en développement offre une image plutôt mitigée. Dès 2015, les pays de l'OCI ont représenté 22,2% (contre 24,9% en 2000) du total des étudiants tertiaires du pays en développement non membres de l'OCI.

Concernant les taux bruts de scolarisation (TBS) de l'enseignement supérieur, les pays de l'OCI, avec un taux moyen de scolarisation de 28,9% dès 2015, avaient accusé du retard par rapport aux pays en développement non membres de l'OCI (34,8%) et pays développés (70,8%) (graphique 6a). Pendant la même année, la moyenne mondiale du TBS était de 41,7%. Selon les données les plus récentes disponibles dès 2015, les pays de l'OCI, à savoir, la Turquie, l'Iran, l'Albanie, l'Arabie Saoudite, les EAU, et le Kazakhstan ont tous enregistré des TBS au-dessus de 40,0% (graphique 6b). Pourtant, dans certains pays membres, à savoir, le Tchad, le Burkina Faso, la Mauritanie, le Mozambique, le Turkménistan, l'Afghanistan, le Côte d'Ivoire, et les Comores, les TBS de l'enseignement supérieur sont encore inférieurs à 10%.

Graphique 5: L'Inscription totale dans les écoles tertiaires (2015)

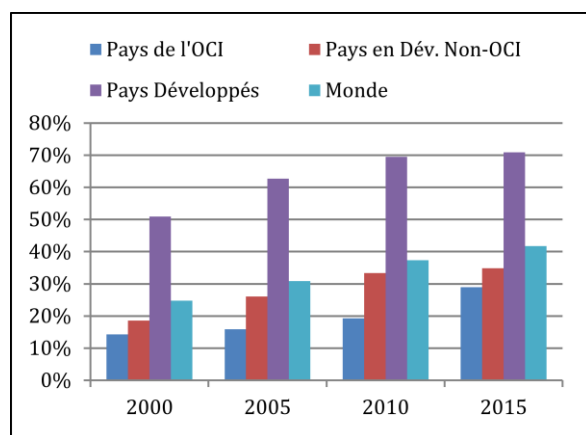


Source: SESRIC ; L'UNESCO ; Banque Mondiale WDI et Statistique de l'Éducation de la Banque Mondiale. * Ou la Dernière Année

Mobilité internationale des étudiants

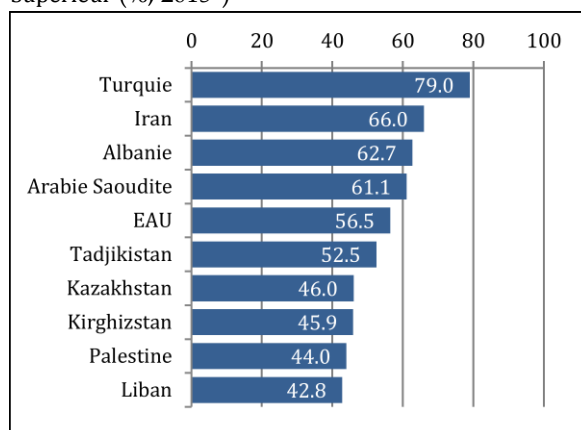
Le nombre d'étudiants poursuivant des études à l'étranger continue de déferler, non seulement en raison de la demande croissante d'une éducation de qualité, mais aussi en raison de la concurrence accrue entre les établissements d'enseignement supérieur à travers le monde sur les meilleurs et les plus brillants esprits. La reconnaissance internationale des qualifications et de la disponibilité de bourses, reflétant la demande des deux côtés, sont les principales motivations de l'accroissement de la mobilité. En 2013, plus de 3,5 millions d'étudiants du monde entier sont partis à l'étranger pour étudier, contre 1,82 millions en 2000 (ISU).

Graphique 6a: Taux Brute de Scolarisation de l'Enseignement Supérieur



Source: SESRIC ; L'UNESCO ; Banque Mondiale WDI et Statistique de l'Éducation de la Banque Mondiale. * Ou la Dernière Année

Graphique 6b: Les Pays les plus Performants de l'OCI en termes de Taux Brute de Scolarisation de l'Enseignement Supérieur (% , 2015*)



Source: SESRIC ; L'UNESCO ; Banque Mondiale WDI et Statistique de l'Éducation de la Banque Mondiale. * Ou la Dernière Année

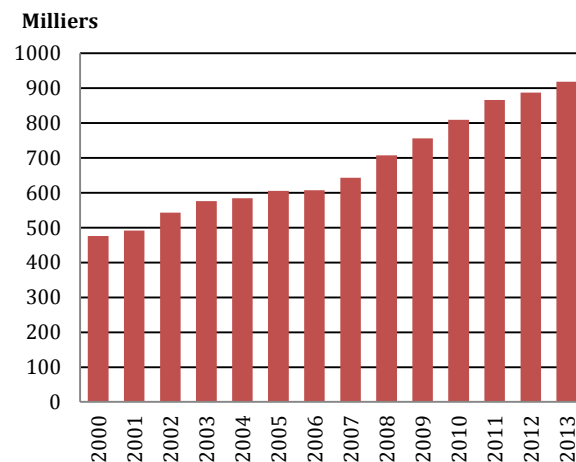
Le taux de mobilité vers l'étranger est la part des étudiants qui étudient à l'extérieur sur le nombre total d'inscriptions dans le pays. Comme le montre le graphique 7, le nombre d'étudiants partant à l'étranger originaire des pays de l'OCI pour l'enseignement supérieur n'a cessé d'augmenter dans la période allant de 2000 à 2013. Au cours de cette période le nombre d'étudiants à l'étranger a presque doublé atteignant plus de 918.000 en 2013. Les principales raisons de cette augmentation sensible sont, entre autres, l'accroissement du nombre de jeunes et une croissance économique plus élevée dans les pays membres qui permet aux étudiants de poursuivre leurs études dans des établissements d'enseignement internationale.

Malgré l'augmentation considérable du nombre total d'étudiants qui étudient en dehors de leur pays, la part des pays de l'OCI au total de la mobilité des étudiants nationaux inscrits à l'étranger n'a pas augmenté au cours de la même période. En 2000, les pays de l'OCI ont représenté 26% de tous les étudiants internationaux dans les pays d'accueil, qui a légèrement diminué à 25,9% en 2013.

2.2 Réactivité du système éducatif aux Changements des besoins

Nonobstant les réalisations éducatives faites par les pays de l'OCI au cours des dernières décennies, 14,7% des jeunes dans les pays de l'OCI sont encore analphabètes, manquant de compétences de base numérique et littéraire, et ayant en conséquence une probabilité réduite d'accrocher avec succès des emplois décents et à temps plein. Avec beaucoup de jeunes travailleurs pauvres manquant même l'éducation de niveau primaire, la persistance des niveaux élevés de chômage et sous-emploi des jeunes sont susceptibles de menacer l'inclusion sociale, la cohésion et la stabilité. Les jeunes qui quittent l'école tôt sont vulnérables au chômage, la pauvreté et l'implication à des comportements hasardeux.

Graphique 7: Mobilité des Étudiants en Partance dans l'OCI, Total (2013)



Source: Base de données d'UIS de l'UNESCO

Il y a plusieurs raisons pour lesquelles les jeunes sont en décrochage scolaire, qui comprennent, entre autres, la pauvreté du revenu, le genre, le handicap, les conflits et les guerres. Les faibles rendements du marché à l'éducation découragent aussi la décision des gens moins instruits à poursuivre leurs études. Alors qu'empêcher ces jeunes du décrochage scolaire s'avère un véritable défi, des possibilités d'apprentissage alternatives pour consolider leurs compétences de base et qualifications devraient également être développées pour soutenir les efforts des jeunes à trouver un emploi ou entreprendre un autre travail productif.

En améliorant la réactivité du système éducatif aux besoins changeants des jeunes, des économies et des marchés du travail, l'amélioration de la qualité de l'éducation et de la formation joue un rôle essentiel. Même si l'accès à l'éducation s'améliore partout dans le monde, il y a de sérieuses préoccupations sur le plan de la qualité des dispositions. La mauvaise qualité de l'éducation affecte particulièrement les couches défavorisées de la société en ayant un impact minime sur leur vie et une contribution insignifiante à leur participation sociale ainsi qu'aux résultats du marché du travail, ce qui accentue encore plus les écarts des inégalités observées, la pauvreté et la marginalisation. Par conséquent, des efforts supplémentaires sont nécessaires pour assurer que l'éducation à tous les niveaux réponde aux besoins des jeunes afin de favoriser leur participation à la vie socio-économique.

D'autre part, dans le cas où les systèmes d'éducation et de formation ne fournissent pas aux jeunes les compétences de base nécessaires pour échapper à la pauvreté et le chômage, des programmes d'éducation non formelle pourrait être un remède, même quand ils continuent de recevoir une éducation formelle. Fourni souvent par des organisations pour jeunes et des organisations communautaires, de tels programmes

peuvent combler ce vide en offrant des possibilités d'apprentissage et de développement des compétences, en particulier pour les groupes défavorisés et marginalisés. En complétant l'éducation formelle, ces aménagements peuvent améliorer les possibilités des jeunes à répondre aux demandes difficiles du travail et de la vie.

Des programmes de formation technique et professionnelle sont également essentiels pour munir les jeunes des qualifications requises pour un emploi décent. Dans le cas contraire, il sera difficile pour les jeunes de trouver un emploi, de le garder ou d'être promu dans le travail. Ces programmes permettront d'améliorer les capacités de résolution de problèmes et la capacité d'adaptation à l'évolution des environnements ainsi que leur prise de conscience sur les nouvelles technologies et les activités entrepreneuriales. En soutenant l'apprentissage tout au long de la vie, ces programmes permettront d'améliorer l'employabilité des jeunes en leur permettant de saisir les opportunités d'emploi immédiates et d'adapter de nouvelles opportunités de carrière.

3 Emploi des jeunes: Tendances et défis

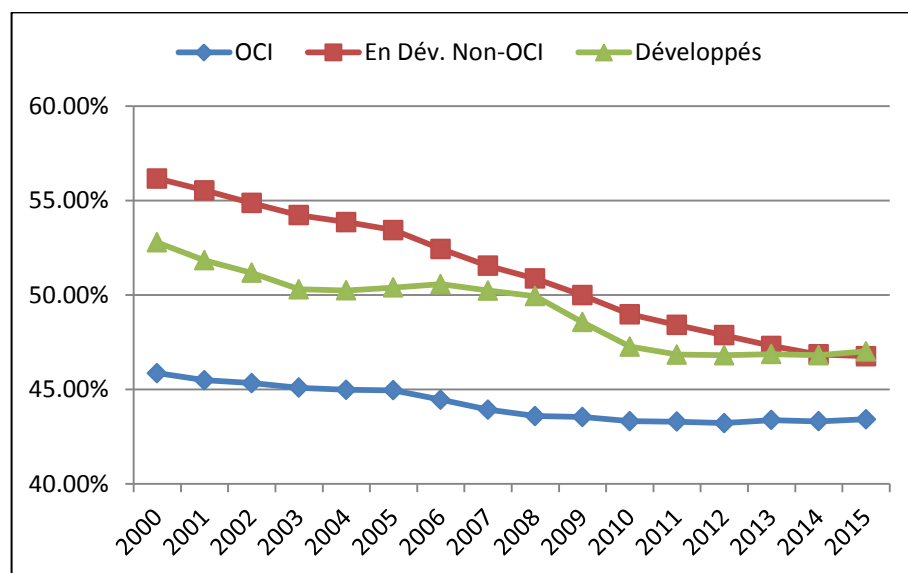
Le chômage reste l'une des questions les plus difficiles à travers le monde. Selon le rapport 2015 des Tendances Mondiales de l'Emploi de l'Organisation Internationale du Travail (OIT), près de 197,1 millions de personnes étaient au chômage en 2015 dans le monde, soit une augmentation de près de 1 millions par rapport à l'année précédente, avec environ 37% d'entre eux étant âgés entre 15 et 24. Cela reflète le fait que l'emploi ne se développe suffisamment pas rapidement pour faire face à la main-d'œuvre croissante, tandis que 23 millions de personnes ont quitté le marché du travail en raison du découragement et de la hausse du chômage à long terme.

Les conditions du marché du travail pour les jeunes dans les pays de l'OCI ne sont pas exceptionnellement prometteuses. Les pays de l'OCI sont largement caractérisés par une faible participation au marché du travail et des taux de chômage élevés. Dans ce contexte, cette section met en lumière quelques indicateurs importants du marché de travail pour la population jeune en vue d'identifier les principaux défis et obstacles dans les pays de l'OCI.

3.1 Jeunes sur le marché du travail et tendances clés

Bien que le taux de chômage soit accepté comme l'un des principaux variables macroéconomiques critiques d'une économie, il ne reflète peut-être pas la santé du marché du travail puisque la définition n'inclut pas les personnes qui ne cherchent pas activement un emploi. Par conséquent, l'idéal serait de commencer par le taux de participation des jeunes au marché du travail, qui mesure la proportion de personnes âgées de 15 à 24 ans qui s'engagent activement dans le marché du travail, soit en travaillant ou en cherchant activement un emploi. Il donne une indication de la taille relative des ressources disponibles en matière de main-d'œuvre disposées à participer à la production de biens et services.

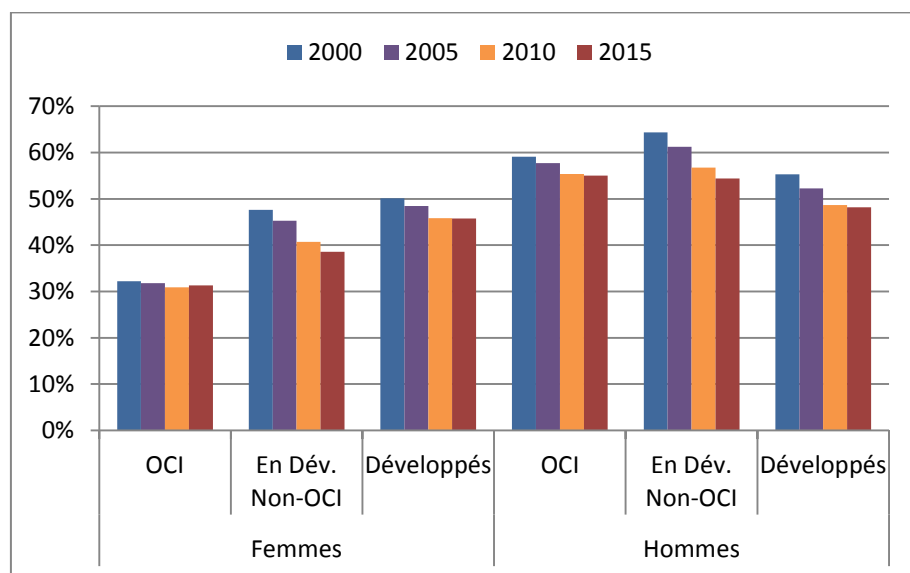
Comme le montre le graphique 8, une tendance à la baisse est observée dans la participation des jeunes au marché du travail dans tous les groupes de pays comme les plus jeunes d'entre eux, frustrés par leurs perspectives d'emploi, continue de sortir de plus en plus du marché du travail. La participation au marché du travail des jeunes dans les pays de l'OCI a diminué de 45,9% en 2000 à 43,4% en 2015, mais elle a diminué de manière encore plus significative dans les autres groupes examinés : de 52,8% à 47,1% dans les pays développés et de 56,1% à 46,8% dans d'autres pays en développement non membres de l'OCI. La moyenne mondiale a donc diminué pour atteindre 45,8% en 2015 contre 53,3% en 2000. Cette tendance peut être expliquée en partie par la hausse de la participation des jeunes à l'éducation et des programmes de formation professionnelle, le fait de rester plus longtemps à l'école et les politiques difficiles du marché de travail qui évitent le travail des adolescents.

Graphique 8: Participation des jeunes au marché du travail (2000-2015)

Source : L'OIT, indicateurs principaux du marché du travail (KILM), 9ème édition.

Une légère diminution a été observée dans la participation des jeunes au marché du travail de jeune population féminine des pays de l'OCI, qui ont diminué de 32,2% à 31,3% (graphique 9). Néanmoins, malgré les tendances à la baisse dans d'autres groupes de pays, la participation des jeunes femmes dans les pays de l'OCI continue à rester bien en deçà des moyennes des autres groupes de pays. La participation des hommes, d'autre part, a montré une tendance baissière dans tous les groupes de pays au cours de la période considérée. Elle est passée de 59,1% à 55% dans les pays de l'OCI, de 64,3% à 54,3% dans d'autres pays en développement non membres de l'OCI et de 55,2% à 48% dans les pays développés. En conséquence la participation des hommes à la main d'œuvre mondiale a diminué de 61,9% en 2000 à 53,9% en 2015.

Bien que les conditions économiques jouent un rôle majeur dans les grands écarts observés dans les taux de participation des jeunes hommes et femmes dans les pays de l'OCI, les facteurs institutionnels tels que les valeurs, les normes et la culture sont aussi parmi les facteurs déterminants de la disparité entre les sexes, ce qui rend difficile de séparer les effets des différents facteurs sur la participation des femmes. Dans de tels contextes, les gouvernements et les organisations de la société civile ont besoin de promouvoir la participation des femmes au marché du travail et de l'emploi par le biais de divers programmes et activités tels que la création des conditions d'enseignement et du travail qui répondent aux défis découlant de certaines préoccupations fondées sur des valeurs locales.

Graphique 9: Participation des jeunes au marché du travail selon le sexe

Source : L'OIT, indicateurs principaux du marché du travail (KILM), 9ème édition.

Taux de chômage des jeunes

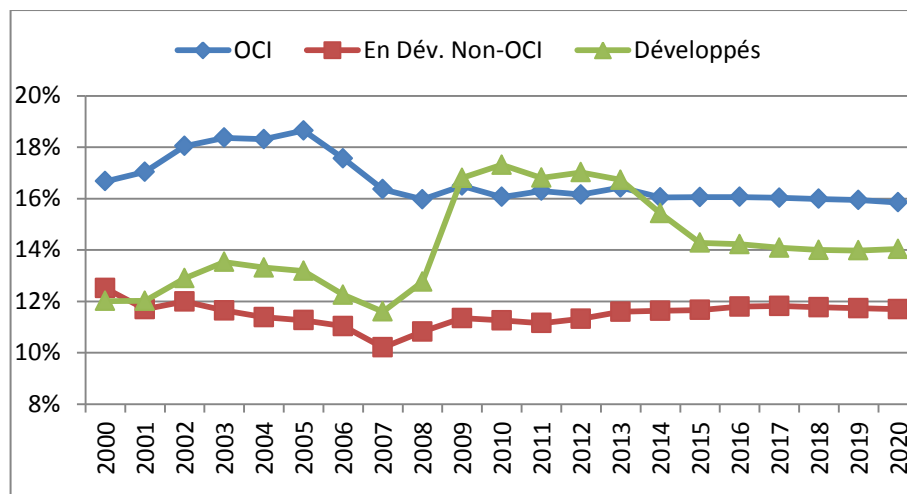
Selon les dernières estimations de l'OIT, environ 73,4 millions de jeunes étaient au chômage en 2015 dans le monde, avec un taux mondial de chômage des jeunes atteignant 13,1% mais atteignant un chiffre encore plus élevé dans les régions du Moyen-Orient (28,2%). L'analyse de la participation des jeunes au marché du travail montre qu'une plus grande proportion de jeunes reste inactive dans les pays de l'OCI par rapport à d'autres groupes de pays. Malgré la faible participation à la force de travail, il est important de noter que les jeunes dans les pays de l'OCI souffrent de manque d'opportunités d'emplois décents.

Le graphique 10 montre que le chômage des jeunes dans les pays de l'OCI est resté constamment au-dessus de 16% et également bien au-dessus des moyennes des autres pays développés et en développement jusqu'à la crise financière mondiale en 2008, puis il est tombé en dessous de 16%. Avec la crise, le problème du chômage des jeunes dans les pays développés est devenu encore plus grave par rapport aux pays de l'OCI. À partir de 2015, le chômage des jeunes dans les pays de l'OCI est estimé à 16%, à 14,3% dans les pays développés et à 11,7% dans d'autres pays en développement non membres de l'OCI.

Malgré une certaine amélioration depuis 2005, le chômage des femmes parmi les jeunes est le plus élevé dans les pays de l'OCI. Il a baissé pour atteindre 18,3% en 2015 contre 22,9% en 2005 (graphique 11). Alors que le chômage des femmes chez les jeunes a diminué dans d'autres pays en développement au cours de la période considérée, il a suivi une tendance haussière dans les pays développés. À partir de 2015, il a été estimé à 12,7% dans d'autres pays en développement non membres de l'OCI et à 13,3% dans les pays développés. En ce qui concerne le chômage des hommes parmi les jeunes, il a diminué à 14,6% dans les pays de l'OCI et à

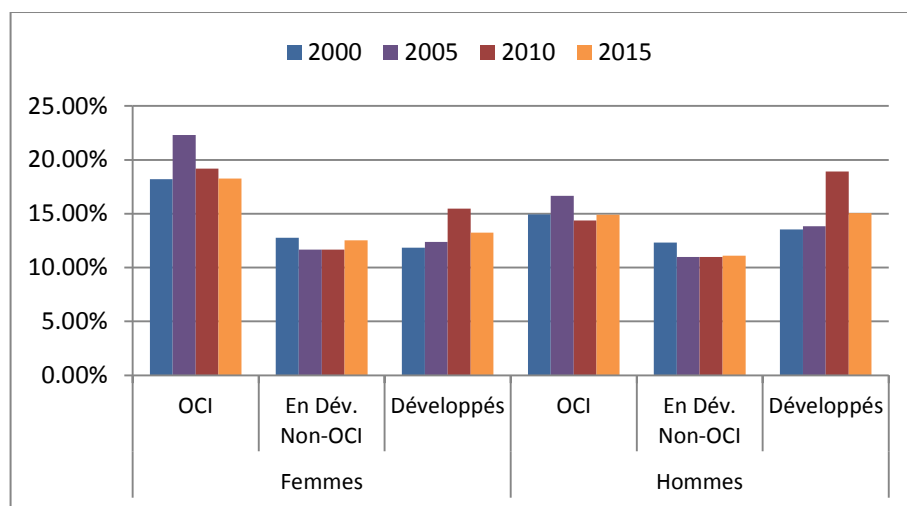
19,3% dans d'autres pays en développement non membres de l'OCI, mais a augmenté jusqu'à 14,9% dans les pays développés en 2015.

Graphique 10: Taux de chômage des jeunes (2000-2020)



Source : L'OIT, indicateurs principaux du marché du travail (KILM), 9ème édition.

Graphique 11 : Taux de chômage des jeunes par genre

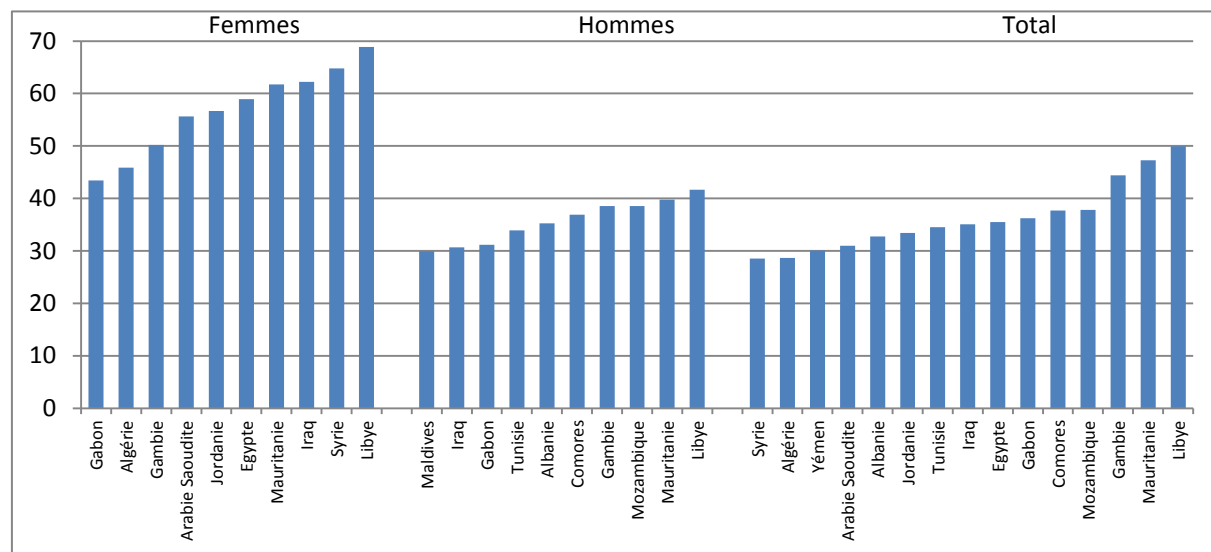


Source : L'OIT, indicateurs principaux du marché du travail (KILM), 9ème édition.

Il existe de grandes disparités dans les taux de chômage des jeunes au sein des pays de l'OCI. Le Qatar (0,8%) et la Guinée (1,2%) sont les pays où les taux de chômage étaient les plus bas en 2015, et sont également parmi les trois premiers pays dans le monde. En revanche, le taux de chômage des jeunes le plus élevé a été estimé en Libye avec 50,0%, suivie de la Mauritanie (47,3%), de la Gambie (44,4%), de la Mozambique (37,8%) et des Comores (37,7%). Dans 20 pays de l'OCI, le taux de chômage des jeunes était au-dessus de 20% et dans

33 pays au-dessus de la moyenne mondiale de 13,1% en 2015. Toutefois, les taux de chômage des jeunes femmes ont atteint 59% en Égypte. Dans 19 pays de l'OCI, le taux de chômage est supérieur à 30%, ce qui en fait l'un des problèmes les plus graves dans certains de ces pays (graphique 12).

Graphique 12 : Pays avec les taux de chômage des jeunes les plus élevés



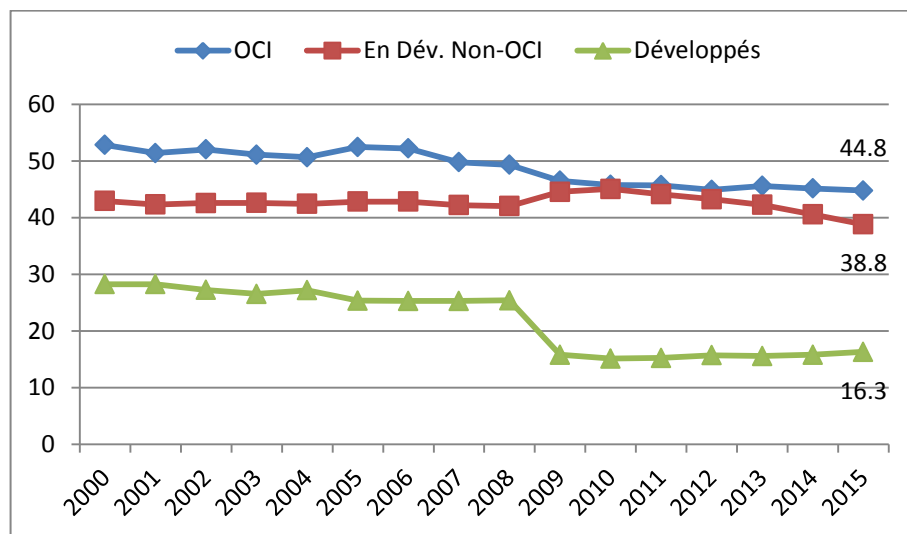
Source : L'OIT, indicateurs principaux du marché du travail (KILM), 9ème édition.

Afin de montrer l'importance relative du chômage des jeunes, leur part dans le chômage total est représenté dans le graphique 13. Jusqu'en 2006, les jeunes chômeurs représentaient plus de la moitié de tous les chômeurs dans les pays de l'OCI. Cette part a diminué depuis lors et a chuté à 44,8% en 2015 de son niveau de 52% en 2000. Cependant, il peut encore être considéré comme un ratio significativement élevé par rapport aux niveaux de 38,8% dans d'autres pays en développement non membres de l'OCI et de 16,3% dans les pays développés lors de l'année 2015. Si près de la moitié de tous les chômeurs sont âgés entre 15 et 24, cela constatera une préoccupation majeure pour les pays de l'OCI.

La question essentielle à poser est : pourquoi les taux de chômage des jeunes sont nettement plus élevés que les taux de chômage des adultes ? Il y a beaucoup d'explications possibles. Premièrement, les jeunes sont plus vulnérables que les adultes en période de difficultés économiques. En supposant que les employeurs cherchent des employés ayant une expérience de travail antérieure, les jeunes qui entrent dans la population active pour la première fois seront en désavantage et trouveront un emploi plus difficilement. Deuxièmement, les jeunes manquent souvent à la fois d'informations sur le marché du travail et d'expérience en recherche d'emploi. Les adultes, d'autre part, pourraient avoir la possibilité de trouver de futurs emplois avec l'aide des références de leurs anciens employeurs ou des collègues et sont plus susceptibles de connaître

les « bonnes » personnes. Une autre possibilité est que les jeunes pourraient attendre plus longtemps pour trouver un travail qui correspond à leurs besoins (OIT, 2006).

Graphique 13 : Part des jeunes chômeurs par nombre total de chômeurs (%)



Source : l'OIT, indicateurs principaux du marché du travail (KILM), 9ème édition.

3.2 Passage des jeunes vers le marché du travail

Les jeunes affichent généralement un faible attachement au marché du travail (y compris une recherche d'emploi plus faible) et des taux de chômage plus élevés. Ceci est largement dû à leur engagement continu dans l'éducation à temps plein ou à cause de leur désir de trouver un emploi décent, mais aussi leur passage fréquent d'un emploi à un autre dans le cadre de leur investissement dans le capital humain. Bien que la possibilité de compter sur le soutien des parents de leur fournir une demeure pour gérer une transition moins douloureuse, leur mécontentement face à des salaires inférieurs associés à de plus faibles expériences et leurs plus fortes préférences pour les loisirs réduisent leurs états de préparation pour une transition rapide du marché de travail.

En dehors de ces raisons frictionnelles, les circonstances macroéconomiques globales affectent l'état des jeunes sur le marché du travail. Au moment de la récession économique, les possibilités d'emploi diminuent et les jeunes seront particulièrement touchés par cette situation. Ils sont généralement plus vulnérables à la récession économique en raison de leur faible niveau de compétences et d'expérience ainsi qu'un plus faible attachement au marché du travail, mais aussi en raison de la législation de protection de l'emploi qui ne protège pas suffisamment les droits des jeunes nouvellement embauchés. Lorsque leurs perspectives d'emploi se détériorent, les jeunes ont tendance à réagir en réduisant davantage leur attachement au marché du travail et en étendant leur séjour dans l'éducation. Il peut être également possible d'observer que certains

jeunes gens frustrés s'impliquent dans des comportements dangereux, comprenant la criminalité et la toxicomanie.

Quelles que soient les raisons, une partie considérable des jeunes, en particulier dans les pays en développement non membres de l'OCI, ne parviennent pas à compléter la transition jusqu'à leur âge adulte. De grandes proportions de 'jeunes en transition' deviendront 'adulte en transition' et pourtant, une autre génération de potentiel productif restera sous-utilisée. Il y a aussi de graves lacunes dans les taux de participation et les résultats de la transition parmi les jeunes femmes et hommes. Dans la plupart des pays, les jeunes femmes restent beaucoup plus susceptibles d'être ni économiquement active, ni scolarisées, car la plupart des jeunes femmes sont confrontées à une longue recherche d'emploi avant d'enfin trouver un travail insatisfaisant avec des salaires relativement bas.

Afin d'améliorer les résultats de la transition, les gouvernements doivent élaborer des stratégies et des politiques efficaces. Puisque la formation semble être positivement liée aux revenus des jeunes travailleurs, ils pourraient se concentrer sur l'établissement de mesures d'incitation pour les entreprises pour fournir une formation pour les employés, ciblant en particulier ceux qui ne devraient pas préalablement la recevoir. L'amélioration de la qualité des institutions du marché du travail permettra de faciliter la transition des jeunes vers des emplois plus satisfaisants et sécurisés. Ceux-ci peuvent être des services publics d'emploi ou des facilités et des programmes au sein du système de l'éducation, tels que la planification des carrières et des centres de stages au niveau de l'enseignement secondaire ou tertiaire. Ces institutions peuvent aussi collecter et diffuser des informations sur le marché du travail en temps opportun et pertinent afin de faciliter le processus d'élaboration des politiques et de la transition des études au travail. Toutefois, il convient de noter que le potentiel d'amélioration des perspectives d'emploi pour les jeunes repose sur la capacité du pays à stimuler la croissance économique avec la participation active du secteur privé afin de créer des emplois pour les personnes à tous les niveaux de compétences et d'expérience.

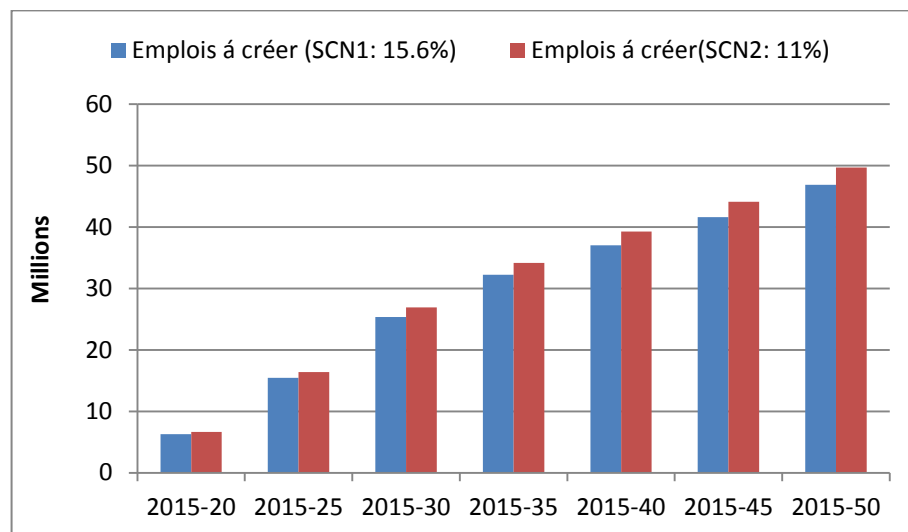
Il n'y a pas de solution universelle au chômage des jeunes. Les circonstances nationales déterminent les réponses politiques et actions stratégiques. En général, la promotion de l'emploi des jeunes doit être considérée dans un cadre plus global et intégré qui favorise le développement économique et la croissance de l'emploi. Une approche trop simplifiée qui ignore les différentes caractéristiques individuelles, notamment l'âge, le sexe, le niveau d'éducation et le contexte socio-économique, ne parviendront pas à relever les défis spécifiques du marché du travail rencontrés par de nombreux jeunes. Une bonne éducation de base, la formation professionnelle ou l'enseignement supérieur avec une expérience initiale de travail est essentielle pour une entrée réussie sur le marché du travail. Une stratégie efficace pour faciliter la transition vers le travail et améliorer les perspectives de travail décent pour les jeunes devraient comporter des mesures ciblées du marché de travail actif, y compris en donnant des incitations aux entreprises pour embaucher des jeunes, promouvant l'entrepreneuriat des jeunes et facilitant l'accès au financement.

3.3 Questions clés pour réduire le chômage des jeunes et encourager des emplois de qualité.

Dans l'ensemble, il est clair que le chômage des jeunes est l'un des principaux problèmes économiques et sociaux qui confronte de nombreux pays de l'OCI et qui nécessite une attention urgente. Les défis actuels et futurs du chômage des jeunes dans les pays de l'OCI exigent une action globale par l'implication de tous les intervenants clés, y compris les gouvernements, le secteur privé, les institutions d'enseignement et les organisations de la société civile. Les causes du chômage varient d'un pays à l'autre en fonction des conditions socio-économiques et politiques qui prévalent dans chaque pays, mais les plus importants sont la création insuffisante d'emplois et l'inadéquation des qualifications. Les emplois disponibles n'augmentent pas proportionnellement avec l'accroissement de la population et la hausse du taux d'activité. Le défi de nombreux travailleurs au chômage est le manque de qualifications pour des emplois qui sont susceptibles d'être créés avec la croissance économique. L'inadéquation entre l'offre de compétences et des qualifications par la main-d'œuvre et la demande par les employeurs provoque un chômage structurel.

Il serait instructif de voir le nombre d'emplois qui seront créés pour les jeunes pour mieux saisir le défi de la création d'emplois de la population jeune. Si l'on considère les dernières projections démographiques, le nombre d'emplois qui doit être créé pour la population croissante des jeunes est estimé selon deux scénarios. Dans le scénario de référence, le nombre d'emplois qui seront créés est estimé tout en maintenant constant le niveau actuel du chômage des jeunes (15,6%). Dans le second scénario, le nombre d'emplois à créer est estimée en supposant que les pays de l'OCI réduiront les taux de chômage des jeunes aux niveaux observés dans les pays en développement non membres de l'OCI (11%). Dans les deux scénarios, le taux de participation au marché du travail est maintenu à son niveau actuel constant de 44%. Les résultats sont présentés au graphique 14. De 2012 jusqu'à 2020, les pays de l'OCI doivent créer 9.2 millions d'emplois supplémentaires pour les jeunes et un montant supplémentaire de 9 millions d'emplois pour tous les 5 ans jusqu'en 2035. Les pays de l'OCI ont besoin de créer près de 40 millions d'emplois jusqu'en 2040 juste pour maintenir constant le niveau actuel du taux de chômage.

Compte tenu de 21,5 millions de chômeurs et 175 millions de population jeune inactive en 2013, les pays de l'OCI connaîtront probablement des difficultés majeures dans la création de 9 millions d'emplois supplémentaires tous les cinq ans. Les pays en développement non membres de l'OCI connaissent habituellement des transformations structurelles, ce qui nécessite une adaptation constante de compétences aux besoins du marché du travail. Des niveaux plus élevés de l'éducation n'améliorent pas nécessairement les perspectives d'emploi et les résultats du marché du travail. Plus de jeunes instruits peuvent ne pas posséder les compétences nécessaires de se qualifier pour des offres d'emplois existants et potentiels, en créant de nouveaux défis pour l'éducation et les systèmes de formation professionnelle. Pour faire face à de tels défis, une bonne information du marché du travail est nécessaire pour éviter l'inadéquation des compétences sur le marché du travail et pour des systèmes d'enseignement et de formation efficaces.

Graphique 14 : Nombre d'emplois devant être créé

Source : Calculs de personnel de SESRIC fondé sur des statistiques de l'OIT.

Les attentes élevées des jeunes, le manque d'expérience professionnelle, la faible valorisation des compétences par les employeurs, et une formation inadéquate sont également parmi les principales difficultés auxquelles sont confrontés des millions de jeunes chômeurs instruits dans leurs recherches d'emplois appropriés.

Les politiques macroéconomiques et de développement devraient prêter attention aux problèmes de la jeunesse pour une meilleure création d'emplois. Les entreprises naissantes et les comportements de prise de risque des jeunes diplômés peuvent être pris en charge par les gouvernements. Les politiques actives du marché du travail sont une autre dimension importante pour réduire le chômage des jeunes. Alors que l'amélioration du fonctionnement des services publics de l'emploi, des subventions salariales et de formation peut inciter les employeurs à embaucher les jeunes, les programmes de formation professionnelle, d'apprentissage, de formation à l'entrepreneuriat et d'autres programmes de formation peuvent aider à compenser l'inadéquation des qualifications et des compétences requises. Les partenariats entre les gouvernements, les organisations professionnelles et les établissements d'enseignement peuvent contribuer à déterminer l'action la plus appropriée à prendre aux niveaux national et local pour la promotion du travail décent pour les jeunes. Enfin, les systèmes d'information et d'analyse du marché du travail peuvent être développés pour surveiller les marchés du travail et concevoir des politiques efficaces.

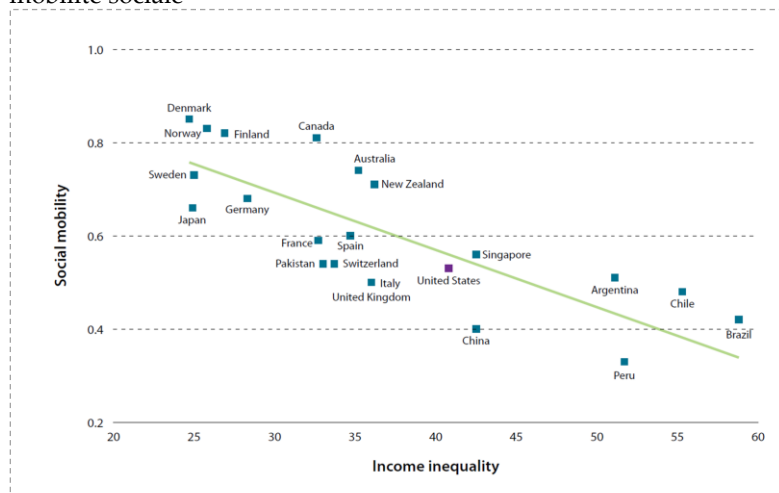
4 Mobilité et inclusion sociales de la jeunesse

Socialement parlant, les pays de l'OCI sont dynamiques et en constante évolution comptant de nombreux jeunes éprouvent d'énormes niveaux de stress dû à des possibilités limitées de mobilité sociale et en raison des restrictions sur la pleine participation à la vie sociale, culturelle, économique et politique dans beaucoup de ces pays. Cet état de fait conduit dans de nombreux cas à l'agitation sociale et l'instabilité politique. Cette section met en lumière certains problèmes sociaux liés à la jeunesse dans les pays de l'OCI. Cela commence par la mobilité sociale et passe à l'inclusion sociale et les dépendances de la jeunesse sur le tabac, l'alcool, la drogue, et la technologie avant de conclure avec la question de la migration des jeunes.

4.1 Mobilité sociale des jeunes

La mobilité sociale est le changement du groupe social des personnes dans une société. La mobilité sociale peut être évaluée en utilisant les indicateurs de l'éducation, du travail, des salaires et de la mobilité du revenu familial, mais ceux-ci sont basés sur des ensembles de données très spécifiques et qui ne sont pas disponibles pour les pays de l'OCI. La mobilité sociale est corrélée avec l'inégalité. Les pays souffrant d'une plus grande inégalité de revenus ont tendance à avoir une mobilité sociale plus faible comme le graphique 15 le révèle. L'OCDE

Graphique 15 : Les relations entre l'inégalité de revenus et la mobilité sociale



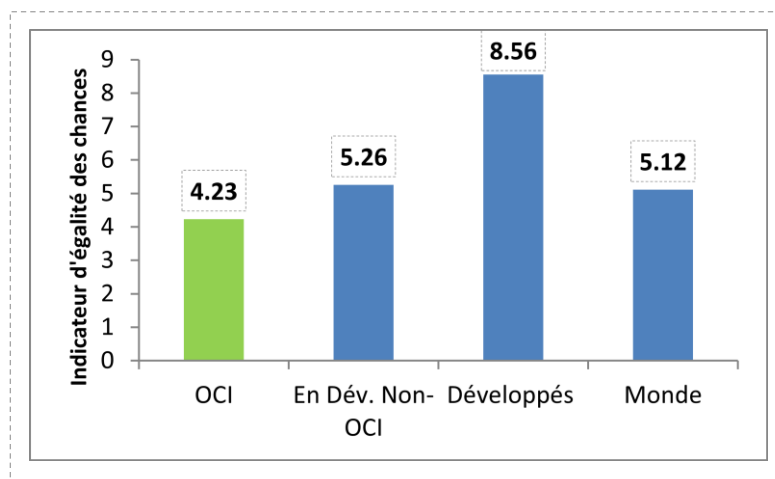
Source : Greenstone et autres (2013).

(2011) stipule que l'inégalité croissante des revenus « peut étouffer une mobilité sociale ascendante, ce qui rend difficile pour les gens talentueux et travailleurs d'obtenir les récompenses qu'ils méritent ».

Comme le montre le graphique 16, les pays de l'OCI, en tant que groupe, souffrent de graves problèmes d'inégalités des personnes dont on a refusé l'accès à l'égalité des chances. Le graphique montre que les pays de l'OCI sont pires que tous les autres groupes de pays en matière d'égalité des chances. Les pays de l'OCI marquent un score médiocre de 4,2 sur l'échelle d'égalité des chances (dix enregistrant le score le plus élevé possible) alors que d'autres pays en développement non membres de l'OCI obtiennent 5,3, les pays développés 8,6, et la moyenne mondiale est de 5,1. Sans aborder le problème d'inégalité dans les pays de l'OCI, il sera très difficile d'accroître la mobilité sociale. Toutefois, les pays de l'OCI devraient veiller à ce que

les mesures politiques prises pour réduire les inégalités et d'accroître la mobilité sociale n'aient pas un impact négatif sur l'efficacité et la croissance à long terme.

Graphique 16 : Égalité des chances



Source : Calcul de personnel de SESRIC fondé sur l'incrément 2016 de transformation de RTC. Données disponibles pour un total de 128 pays dont 47 sont des pays membres de l'OCI

Que doit-on faire pour améliorer la mobilité sociale dans les pays de l'OCI? Les principaux facteurs qui déterminent la réussite individuelle comprennent les capacités héritées ainsi que les caractéristiques environnementales. Des facteurs tels que les normes sociales et l'éthique de travail ne sont pas directement liés aux questions de politique, mais les facteurs affectant la formation du capital humain par le biais de divers programmes de soutien public dans l'éducation sont très critiques du point de vue politique (OCDE, 2011). Étant

donné les liens directs entre le développement du capital humain et la croissance de la productivité du travail, offrir des chances égales pour la réussite scolaire est un élément important dans la promotion de la mobilité sociale dans les pays de l'OCI.

Des études empiriques de la mobilité suggèrent que la transmission du statut économique entre les générations est plus élevée dans les pays en développement non membres de l'OCI que dans les pays développés (e.g., Solon, 2002). Cela indique que la mobilité sociale dans un pays augmentera avec le développement économique et l'amélioration du système éducatif. Des données probantes du Moyen-Orient suggèrent cependant, que cela pourrait ne pas toujours être le cas. Binzel (2011) décrit les profonds changements dans la mobilité éducative et économique entre les générations en Égypte en fournissant des preuves quantitatives et microéconomiques d'une baisse de la mobilité sociale parmi les jeunes instruits en Égypte.

Une explication plausible du niveau d'instruction plus élevé faisant contraste avec la faible mobilité sociale à travers le Moyen-Orient serait due au mauvais fonctionnement du marché de travail. Les marchés du travail au Moyen-Orient sont caractérisés par un secteur public dominant et un secteur privé très réglementé qui limitent la capacité du marché de travail d'accueillir de nouveaux talents et d'utiliser leurs compétences (Binzel, 2011). Lorsque la croissance de la réussite scolaire ne se traduit pas par des résultats économiques correspondant, une nouvelle génération sera liée par un environnement déterminé par le contexte parental. L'on ne s'étonnera donc pas si les jeunes manifestent leur mécontentement d'une manière ou d'une autre

lorsque le statut social des jeunes instruits ne connaît pas un changement considérable en dépit de leur énorme investissement dans l'éducation.

Afin d'améliorer l'égalité et la mobilité sociale, non seulement des mesures devraient être prises pendant la transition des études au travail, mais des efforts doivent aussi être entrepris dans les premières années de la vie individuelle et suivis tout au long de sa vie, comme l'a récemment développé le gouvernement du Royaume-Uni. La littérature suggère que les enfants des milieux défavorisés qui ont montrés des premiers signes de capacité élevée ont tendance à se replier par rapport à des enfants plus favorisés qui ne sont pas si bien performant. (Feinstein, 2003). Les enfants les plus pauvres ont généralement un poids inférieur à la naissance, moins en bonne santé et des troubles comportementaux, ainsi qu'un faible développement personnel, social et émotionnel. Par conséquent, l'intervention précoce est cruciale pour assurer l'égalité des chances pour l'accomplissement les vrais potentiels des personnes.

Pendant les années d'étude, les enfants développent des compétences, qualifications et aspirations qui sont cruciales à la détermination de leurs futurs parcours de vie. Il y a des lacunes importantes qui émergent dans le niveau et la réussite scolaires des enfants venant de milieux différents au cours de cette période. Pendant la transition vers le travail, beaucoup de jeunes ne parviennent pas à réaliser leur potentiel. Certains même abandonnent leur éducation, emploi et formation dans l'ensemble. Les jeunes sans emploi ne suivant ni études ni formation (NEET) peuvent subir des effets négatifs à long terme dans leur statut social. Dans le marché du travail, les gens ont tendance à progresser vers de meilleurs emplois avec de meilleurs résultats lorsqu'ils deviennent plus expérimentés. Cependant, certains jeunes adultes, en particulier les moins qualifiés ont peu de chance de progresser et bénéficient de peu de chance pour réussir grâce à l'apprentissage de nouvelles compétences. Les femmes et les jeunes ayant de faibles qualifications en particulier font face à des défis pour trouver un emploi ou obtenir des salaires compétitifs dans leur vie professionnelle (UK Government, 2011).

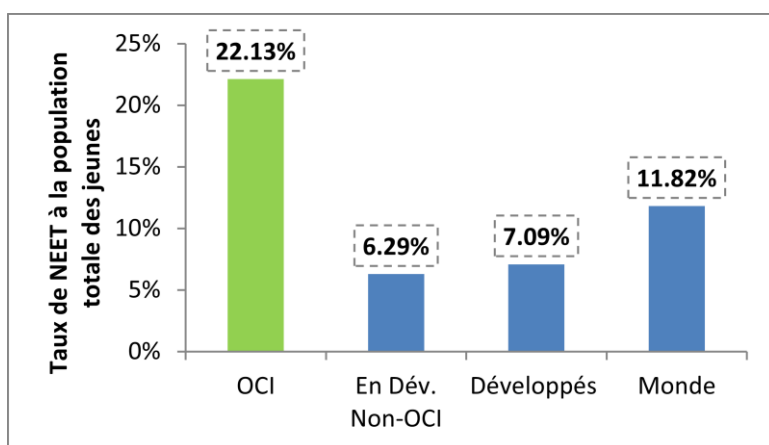
Dans cette perspective, afin d'améliorer la mobilité sociale dans les pays de l'OCI, une approche qui englobe les étapes critiques du développement individuel du soin de la petite enfance à l'école et de l'enseignement supérieur à la transition vers le travail et les progrès dans le marché du travail devrait être élaborée. Cela nécessite l'attention et l'action de tous les acteurs concernés. Les gouvernements des pays de l'OCI devraient assurer un accès égal aux opportunités, les organisations de la société civile devraient soutenir les personnes défavorisées pour réussir, les établissements d'enseignement devraient tenir compte du contexte diversifié d'étudiants dans leurs efforts pour obtenir une éducation de bonne qualité et les acteurs du marché du travail devraient être flexibles et donner une seconde chance à ceux qui ne parviennent pas à s'adapter à l'environnement de travail.

4.2 Inclusion des jeunes dans la société

L'inclusion sociale est un processus dans lequel des individus ou des communautés entières acquièrent les possibilités et les ressources nécessaires pour participer pleinement à la vie économique, sociale, culturelle et politique de leurs sociétés. Bien que la plupart des écrits mettent l'accent sur la dimension économique de l'inclusion des jeunes, nous croyons fermement que cette focalisation unidimensionnelle n'est pas valable pour les pays de l'OCI et nous allons plutôt considérer l'inclusion sociale des jeunes à la fois à travers les domaines économiques et politiques.

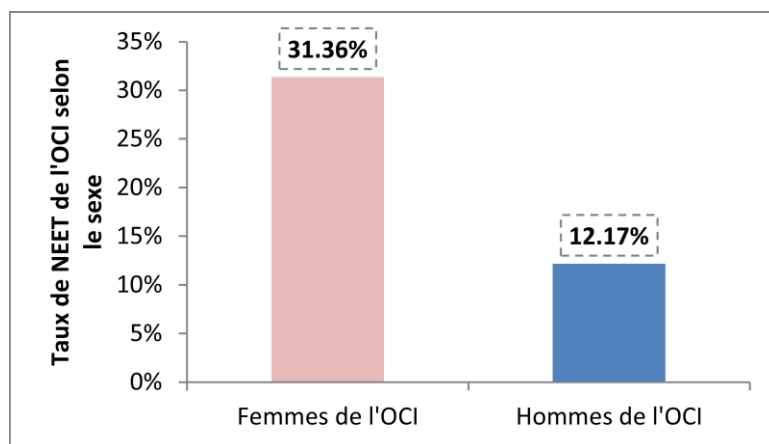
S'agissant de la dimension économique, la meilleure mesure de protection contre l'exclusion des jeunes est de maximiser la participation des jeunes à l'éducation et au marché du travail et à maximiser l'opportunité des jeunes dans l'accomplissement de leurs aspirations pour l'achat d'une maison et fonder une famille. Cependant, un pourcentage croissant de jeunes dans les pays de l'OCI ne sont pas en mesure de répondre à ces aspirations.

Graphique 17: Jeunes qui ne sont pas dans l'éducation, l'emploi, ou la formation (NEET), 2014



Source: Calcul de personnel de SESRIC fondé sur la banque mondiale utilisant les données les plus récentes jusqu'à l'année 2012. Données disponibles pour un total de 45 pays dont 10 sont les États Membre de l'OCI (2014)

Graphique 18 : NEET des Jeunes de l'OCI selon le sexe, 2014



Source : Calcul de personnel de SESRIC fondé sur la banque mondiale utilisant les données les plus récentes jusqu'à l'année 2012. Données disponibles pour un total de 45 pays dont 10 sont les États Membre de l'OCI (2014)

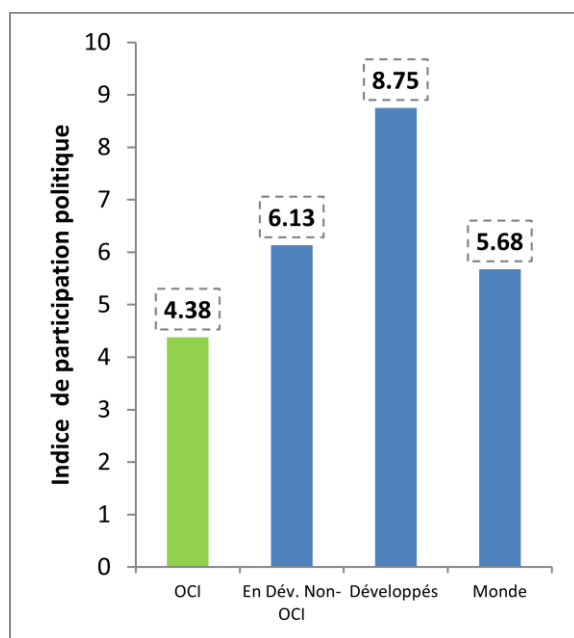
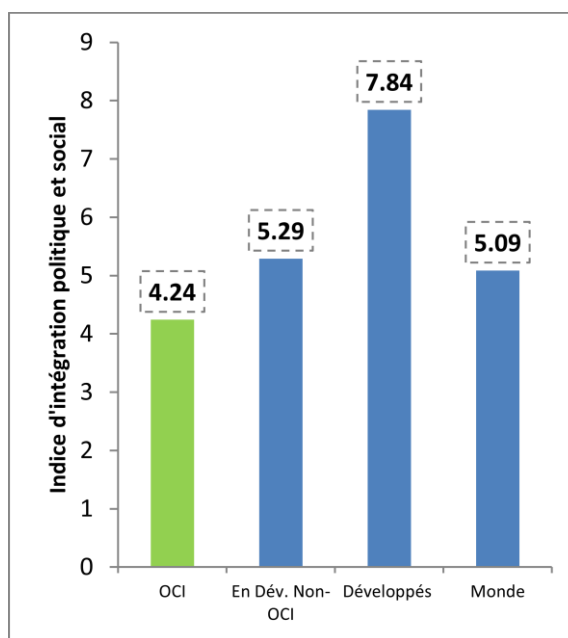
La raison de ceci réside dans le fait que 22,1% des jeunes dans les pays de l'OCI sont exclus de l'éducation, de l'emploi et de la formation comme le montre le graphique 17. Le taux NEET (jeunes qui ne sont pas dans l'éducation, l'emploi et la formation) dans les pays de l'OCI est supérieur à celui observé dans d'autres pays en développement non membres de l'OCI (6,3%), pays développés (7,1%) et le monde (11,8%).

La jeunesse, cependant, n'est pas un groupe homogène. Dans les rangs des jeunes il y a des groupes qui sont très vulnérables et victimes d'exclusion sociale tels que les femmes. Comme le graphique 18 le montre le taux de NEET des jeunes femmes dans les pays de l'OCI (31,4%) est plus que le double de celui des jeunes hommes (12,2%).

Un autre groupe de jeunes vulnérables et soumis à l'exclusion est la jeunesse vivant dans les zones rurales. Le pourcentage de la population de l'OCI vivant dans les zones rurales est de 45,9 (calculs du personnel de SESRIC pour l'année 2013 sur la base de données de la Banque Mondiale) et les jeunes dans l'espace rural rencontrent des niveaux plus élevés de pauvreté, et un moindre accès à la technologie et l'infrastructure de télécommunication, des possibilités d'éducation et du marché de travail.

Dans l'ensemble, comme le montre le graphique 19, la participation politique dans les pays membres de l'OCI est encore faible. En tant que groupe, ils ont enregistré un faible score de 4,38 en termes d'indice de participation politique (le meilleur score possible est de 10) alors que d'autres pays en développement non membres de l'OCI obtiennent 6,13, les pays développés 8,75, et la moyenne mondiale est de 5,68. On constate la même chose lors de l'évaluation de l'intégration politique et sociale. Les pays de l'OCI obtiennent un faible score de 4,24 sur l'indice de l'intégration politique et sociale, tandis que, d'autres pays en développement obtiennent 5,29, les pays en développement non membres de l'OCI 7,84 et la moyenne mondiale est de 5,09 (graphique 20).

Les dimensions économiques et politiques de l'inclusion des jeunes dans la société sont étroitement liées. Les gouvernements sont donc invités à reconnaître l'importance d'adopter une approche multidimensionnelle pour aborder la question de l'inclusion des jeunes dans la société. Sur le plan économique: les pays de l'OCI doivent améliorer l'accès des jeunes à l'emploi, l'éducation et à la formation. En particulier; les jeunes sans diplômes universitaires et qui ne sont pas dans l'éducation, l'emploi ou la formation doivent avoir accès à des programmes adaptés à leurs besoins et aux besoins du marché de travail. Sur le plan politique: de nouvelles politiques et initiatives devraient être prises et être destinées à permettre une plus grande participation des jeunes aux décisions politiques et socio-économiques en vue de rétablir la confiance entre les jeunes et les institutions publiques. En outre, le défi de l'inclusion des jeunes dans la société ne doit pas être adressé au niveau du gouvernement seulement. Le gouvernement, le secteur privé, les ONG et les jeunes eux-mêmes devraient travailler en tant que partenaires en matière de questions liées à l'inclusion des jeunes dans la société

Graphique 19 : Participation politique**Graphique 20 : Intégration politique et sociale**

Source : Calcul de personnel de SESRIC fondé sur l'incrément 2014 de transformation de RTC. Données disponibles pour un total de 128 pays dont 47 sont des Etats Membre de l'OCI

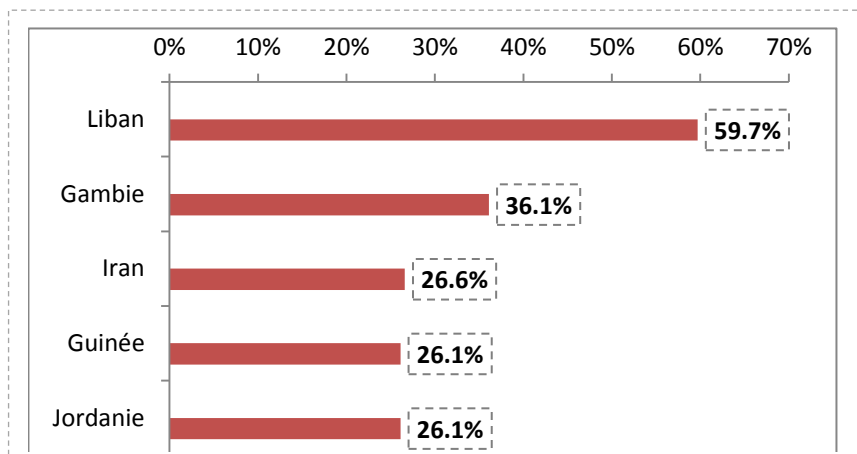
4.3 Dépendances des jeunes au tabac, l'alcool, la drogue, et la technologie

Tabac

Chez les jeunes, les conséquences du tabagisme à court terme comprennent des effets respiratoires et non respiratoires, de la dépendance à la nicotine, et le risque associé d'autres drogues. Les conséquences du tabagisme des jeunes à long terme sont renforcées par le fait que la plupart des jeunes qui fument régulièrement continuent de fumer à l'âge adulte (Center for Disease Control and Prevention, 1994). Le taux d'utilisation des produits du tabac chez les jeunes de l'OCI est de 14,7%, ce qui est légèrement inférieur à la moyenne mondiale de 14,3% (calculs du personnel de SESRIC pour l'année 2010 sur la base des statistiques de l'OMS). L'épidémie de l'utilisation de produits du tabac chez les jeunes n'est pas homogène dans tous les pays de l'OCI dont certains pays enregistrent des taux alarmants comme le montre le graphique 21. Au fil des ans, les pays de l'OCI se sont efforcés et ont pris diverses initiatives législatives et administratives pour exécuter les mesures prescrites par l'Organisation Mondiale de la Santé Convention-Cadre pour la Lutte Antitabac (CCLAT OMS). En septembre 2013, 53 pays de l'OCI sont signataires de la CCLAT OMS. 35 des 41

pays membres avec des données ont une législation complète pour lutter contre le tabagisme et 47 sur 56 membres avec des données ont une agence nationale de lutte contre le tabagisme (SESRIC, 2013a).

Graphique 21 : Les 5 Pays principaux de l'OCI en utilisation des produits du tabac par les jeunes, 2010

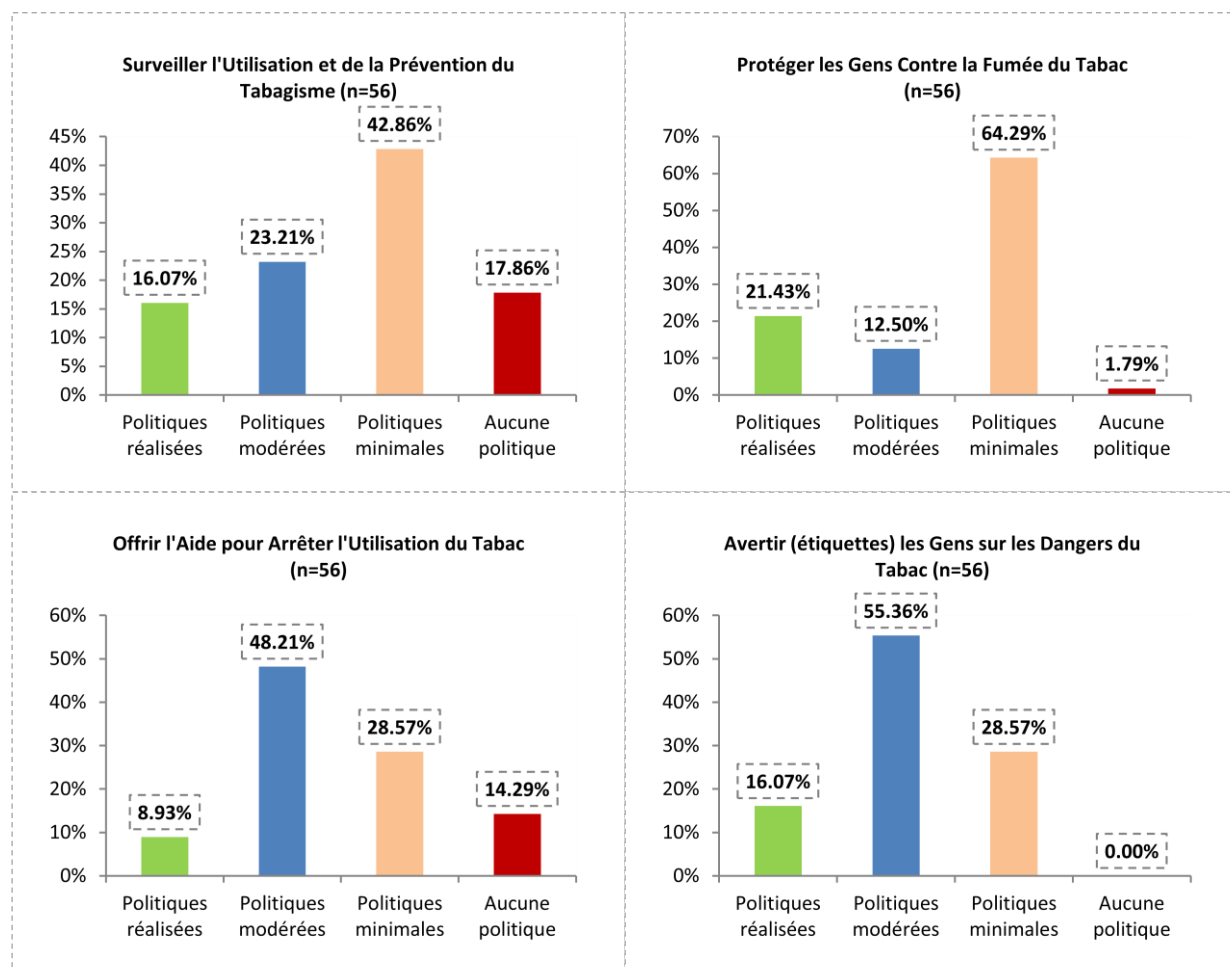


Source : Calcul de personnel de SESRIC fondé sur l'OMS

21,4% des pays de l'OCI ont des politiques complètes pour protéger les gens contre la fumée de tabac. Simplement 8,9% des pays de l'OCI ont des politiques complètes d'offre d'aide pour cesser l'usage du tabac et seulement 16,1% des pays de l'OCI ont des politiques complètes pour avertir les gens sur les dangers du tabac.

Malgré cela, les pays de l'OCI ont encore un long chemin à parcourir dans la lutte contre l'utilisation des produits du tabac par la population générale dans son ensemble et par les jeunes en particulier, comme en témoigne l'état d'exécution des mesures "MPOWER" ¹ au sein des pays de l'OCI. Le graphique 22 révèle que seulement 16% des pays de l'OCI ont des politiques complètes pour la surveillance et la prévention du tabagisme. Seulement

¹ MPOWER est un ensemble de politiques mis en place par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) pour aider à l'exécution au niveau des pays des interventions efficaces pour réduire la demande en tabac.

Graphique 22 : État des mesures MPOWER mise en place dans les Pays de l'OCI (2014)

Source : Rapport de l'OMS sur l'épidémie mondiale de tabac, 2014

Alcool

Il y a très peu de données sur la consommation d'alcool chez les jeunes dans les pays de l'OCI où seulement 26,1% des pays de l'OCI mènent des enquêtes nationales sur la consommation d'alcool chez les jeunes contre 67% dans les autres pays en développement non membres de l'OCI, et 100% dans les pays développés (voir graphique 23). Cependant, nous pouvons supposer que le taux de consommation d'alcool chez les jeunes dans les pays de l'OCI est faible par rapport à d'autres groupes de pays ce qui explique cette présomption est le fait que dans les pays islamiques, la consommation d'alcool est considérée comme une déviation des enseignements du Saint Coran et de l'Islam et que la consommation d'alcool est associée à une stigmatisation sociale fortement négative. Notre hypothèse est soutenue par les conclusions de l'Organisation Mondiale de la Santé qui stipule que « la consommation la plus élevée est dans les pays d'Europe de l'Est où la

consommation totale d'adulte par habitant varie de 15 à 21 litres par an, et est plus faible en Afrique du Nord, la Méditerranée orientale, Asie centrale du Sud, Asie du Sud-Est et les îles indonésiennes où la majorité de la population s'abstient (OMS, 2010). »

Drogues

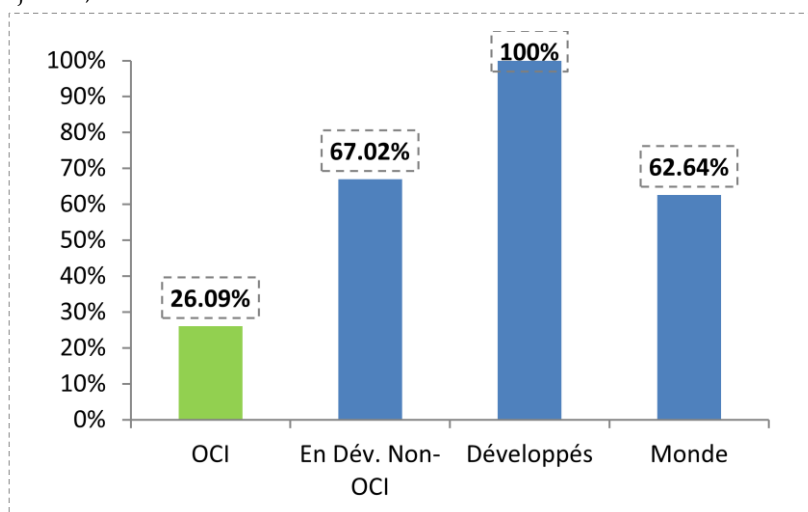
Pour des raisons religieuses et sociales mentionnées ci-dessus, l'usage de drogues illicites chez les jeunes dans les pays de l'OCI est limité en comparaison avec d'autres groupes de pays, comme illustré dans le graphique 24. En dépit de cela, les pays de l'OCI doivent garder un œil vigilant sur la consommation d'alcool et l'usage de drogues chez les jeunes. La plupart des pays de l'OCI sont dynamiques et en constante évolution avec une grande population de jeunes qui connaissent des niveaux de stress énormes. Cela pourrait conduire à une augmentation de la consommation d'alcool et de drogues chez les jeunes. Notre préoccupation n'est pas mal placée et l'histoire de tramadol en Égypte et en Gaza (Fawzui, 2011) et l'histoire de Bonzai en Turquie la justifie bien. Pour cette raison, les pays de l'OCI sont invités à prendre des mesures pour réduire la demande en drogues, réduire l'offre, contrer le blanchiment d'argent et promouvoir la collaboration entre les institutions publiques, les ONG et la société dans la lutte contre les drogues.

Technologie

Alors que les nouveaux outils de technologie (c.-à-d. internet, téléphones intelligents, tablettes) offrent des possibilités à la jeunesse pour l'apprentissage, la communication, le divertissement et la qualification des compétences; ils peuvent aussi mener à la dépendance à la technologie qui est la contrainte habituelle de se livrer à utiliser la technologie au lieu d'aborder les problèmes de la vie (Young & de Abreu, 2010). Certains chercheurs ont associé l'utilisation excessive de ces nouveaux outils technologiques à la dépendance puisque la plupart des comportements ressemblent à ceux associés à l'usage de drogues et d'alcool. (Byun et al., 2008.)

Dans les pays de l'OCI peu d'études existent quant à la dépendance de la jeunesse sur la technologie, mais ces quelques études jettent quelques lumières sur la question. Une étude a révélé que les jeunes Émiriens

Graphique 23 : Enquêtes nationales sur la consommation d'alcool des jeunes, 2012



Source : Calcul de personnel de SESRIC fondé sur l'OMS. Données disponibles pour un total de 172 pays dont 46 sont des États Membre de l'OCI

passent 9,9 heures en moyenne par jour dans les médias - plus que le temps qu'ils dorment. La même étude a révélé que les jeunes Émiriens passent autant de temps sur Internet qu'ils le font dans les activités combinées de lecture de magazines, journaux et livres (Walters et al. 2005). Une autre étude a révélé que 40% des jeunes d'EAU sont accros à l'utilisation de la technologie et passent près de 10 heures par jour sur les médias sociaux et d'autres médias. (Hashem & Smith, 2010.)

L'enjeu que posent ces nouveaux outils technologiques aux pays de l'OCI réside dans le fait qu'il est difficile de savoir si les jeunes utilisent ces nouveaux outils technologiques de façon responsable et productive. Cela nécessite que les responsables de l'éducation et les parents considèrent l'utilisation l'abus potentiels de ces nouveaux outils technologiques et fournissent une structure bien définie pour l'utilisation de la technologie par les jeunes de l'OCI qui se traduira dans des habitudes saines vis-à-vis de la technologie.

4.4 Migration des jeunes

À notre connaissance, il n'y a aucune étude qui décrit la migration des jeunes dans les pays de l'OCI. Bien que la littérature sur la migration des jeunes en général soit peu fréquente, le Rapport Mondial sur la Jeunesse de l'ONU (2013) stipule que « *Les jeunes migrants constituent une proportion relativement importante de la population migrante mondiale* ». En conséquence, les statistiques de migration totale peuvent être utilisées comme une approximation des statistiques de la migration des jeunes.

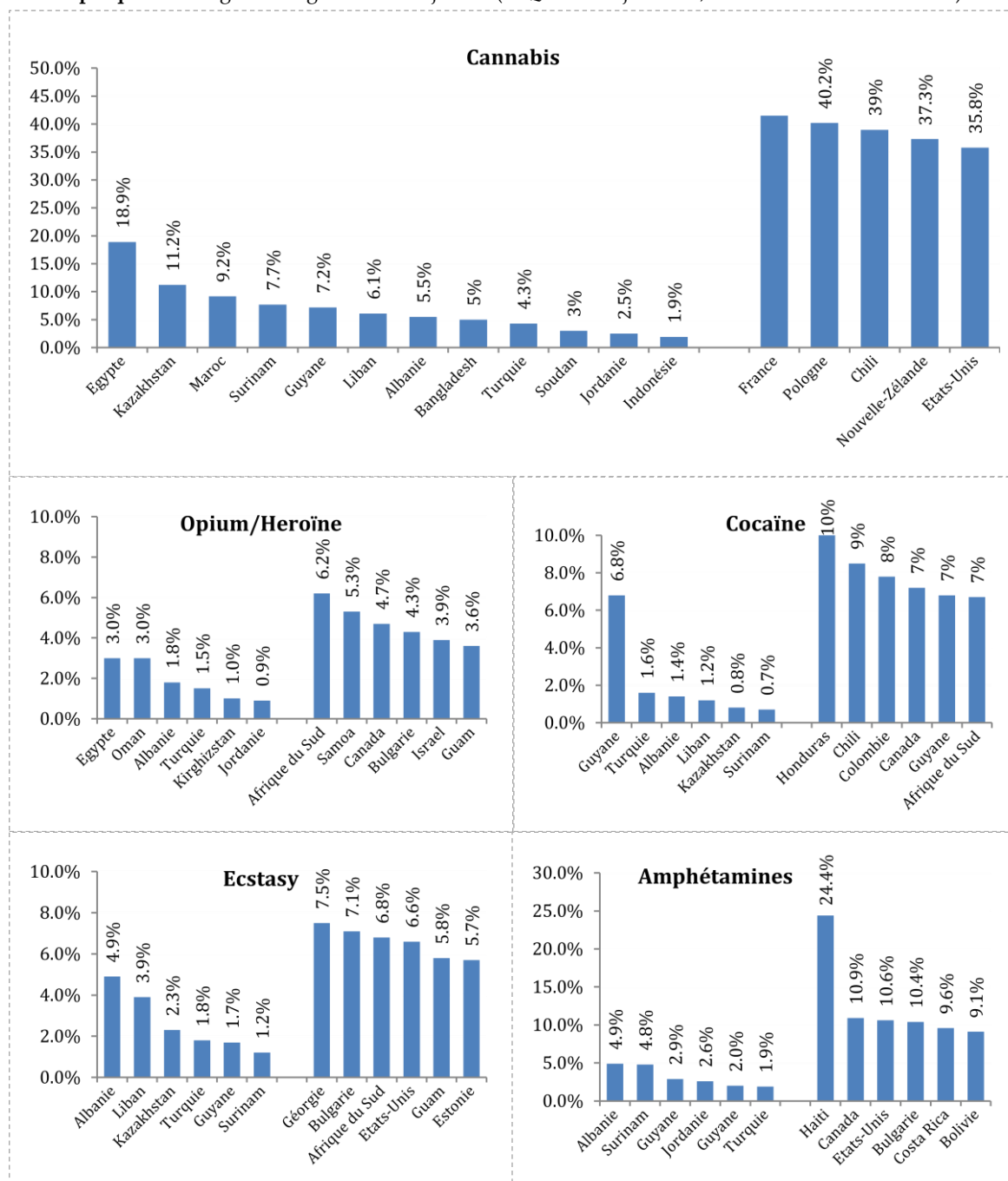
SESRIC (2013b) estime que le nombre d'émigrants internationaux de l'OCI atteindra 60 millions en 2015. Ceci est un nombre significatif et peut être expliqué par le modèle « Incitation - Attraction – Facilitation » proposé par SESRIC (2014A). Les facteurs d'incitation sont des facteurs conduisant les gens en dehors de leur pays d'origine, les facteurs d'attraction sont des facteurs qui attirent les gens vers le pays de destination, et les facteurs de facilitation sont des facteurs facilitant le processus d'immigration du pays d'origine vers le pays de destination. L'un des principaux facteurs d'incitation est le manque d'intégration des jeunes dans la société de l'OCI (voir section 4.2). Les autres facteurs d'incitation comprennent: les bas salaires, le chômage et le sous-emploi, les mauvaises conditions de travail, l'instabilité politique (tels que les guerres civiles en Syrie, l'Irak, du Sud et l'Ouest du Soudan, l'Afghanistan, etc.), la mauvaise gouvernance, le manque de liberté, de discrimination dans les nominations aux postes, la corruption et la pauvreté. Les facteurs d'attraction comprennent: des revenus plus élevés, de meilleures conditions de travail, de meilleures perspectives d'emploi, des niveaux de vie élevés, liberté et stabilité politique. Les facteurs de facilitation comprennent: la mondialisation qui a augmenté la mobilité des personnes à travers les frontières des pays, l'internationalisation des professions et des marchés professionnels, qui a également conduit à une augmentation du niveau de mobilité des personnes tel que décrit dans les œuvres de Carr et al. (2005), et les progrès de la technologie de l'information et de la communication. Les progrès de la technologie de l'information et de la communication (TIC) affectent davantage les jeunes que la population générale en raison de l'adoption des TIC par les plus jeunes (voir des preuves anecdotiques fournies dans la section 4.3.4). Les TIC offrent un accès facile à l'information sur les possibilités d'emploi à l'étranger et un accès facile aux communications bon marché (c.-à-d. Skype, WhatsApp, Viber, etc.). Les réseaux sociaux (tels que

Facebook), en particulier, jouent également un rôle important dans le processus de migration des jeunes en leur facilitant l'immigration à des endroits où des membres de leur réseau résident.

Les effets de la migration sont complexes, difficiles à quantifier, et sont un sujet à polémique. De nombreux articles prétendent que l'immigration a des effets positifs sur les pays d'origine (voir Commander et al. 2004, Docquier & Rapoport 2012, and Gibson & McKenzie 2011). Ces articles étayaient leurs argumentations sur les principes que l'immigration est accompagnée d'envois de fonds vers le pays d'origine qui sert comme un coup de fouet à l'économie, l'accroissement du commerce suite à des activités de la diaspora, d'expertise et savoir-faire intentée par les émigrants de retour, et un effet positif sur l'accumulation du capital humain à cause de personnes s'efforçant à atteindre des niveaux élevés d'éducation et de professionnalisme dans l'espoir d'émigrer. La documentation susmentionnée sur les avantages de l'immigration pour les pays d'origine peut être mieux décrite comme étant théorique, fondé sur l'analyse d'équilibre partiel statique ou des preuves anecdotiques (voir 2014A SESRIC pour une discussion détaillée sur cette question).

Les jeunes qui sont laissés par leurs parents migrants sont fortement affectés par l'immigration. La majorité des pays de l'OCI ont des valeurs traditionnelles et conservatrices où la famille est considérée comme la pierre angulaire de la société. L'orientation des jeunes est un rôle effectué par les familles et l'absence de l'un des parents a des conséquences graves sur le développement social, psychologique et émotionnel des jeunes et sur leur transition vers l'âge adulte. En outre, les jeunes laissés par leurs parents migrant doivent assumer des responsabilités précédemment assumées par leurs parents. Ceci est particulièrement vrai pour les fils et les filles aînées et ces responsabilités supplémentaires peuvent affecter le rendement scolaire des jeunes et dans les cas extrêmes conduire à leur abandon scolaire.

Aborder les effets de la migration sur la jeunesse exige que les pays de l'OCI prennent en compte les facteurs d'incitation et d'attraction décrits précédemment dans cette section. Bien sûr, la migration fait et fera toujours partie de l'histoire humaine. Ainsi, pour les jeunes qui ont déjà migré où ont l'intention de migrer, les pays de l'OCI doivent créer des modalités à travers lesquelles les émigrants peuvent être impliqués dans le développement de leur pays pendant qu'ils sont à l'étranger. À cet égard, trois mécanismes ressortent: premièrement, les pays de l'OCI ont besoin d'établir des réseaux de la diaspora dans le but d'assurer des communications efficaces et des échanges d'idées entre les émigrants et leurs pairs de leurs pays d'origine. Cela permettra aux émigrants de contribuer au développement économique et social de leurs pays d'origine. Deuxièmement, les pays de l'OCI doivent encourager le transfert de connaissances et d'expertise des émigrants. Troisièmement, les pays de l'OCI doivent développer une association commerciale avec la participation des émigrés et leurs homologues dans le pays d'origine. L'objectif de ces associations commerciales est de maximiser les avantages d'avoir une diaspora bien connecté sur les opportunités commerciales et d'affaires pour le pays d'origine. S'agissant des jeunes qui ont été abandonnés par leurs parents migrants, les pays de l'OCI doivent identifier ces jeunes comme « *groupe à risque et vulnérable* » et développer des programmes les ciblant à la fois au niveau de l'école et au niveau communautaire dans le but de leur fournir des conseils et assurer leur réussite scolaire.

Graphique 24: Usage de drogues chez les jeunes (% Qui ont déjà utilisé, 2014 ou dernières données)

Source : Calcul de personnel de SESRIC fondé sur l'ensemble de données de l'OMS.

5 Jeune et santé mentale

Les jeunes sont plus à risque d'être victime d'une gamme de problèmes de santé mentale dans leur transition de l'enfance à l'âge adulte (Kessler et al, 2005) et ces problèmes de santé mentale influencent négativement le développement des jeunes, la qualité de vie et la capacité à participer pleinement dans leurs communautés (Fisher et de Mello, 2011). C'est pourquoi il est primordial que les décideurs dans les pays de l'OCI élaborent des politiques législatives, et plans pour améliorer l'état de santé mentale et allouent des ressources pour établir des structures de santé mentale et renforcer les capacités des ressources humaines en santé mentale, et fournissent des services de santé mentale pour les jeunes qui sont dans le besoin. Les paragraphes suivants présentent l'état actuel des politiques de santé mentale, des structures, des ressources humaines et des services dans les pays de l'OCI et discutent les facteurs affectant la santé mentale des jeunes dans les pays de l'OCI.

5.1 État des politiques, installations, ressources humaines et services de santé mentale,

5.1.1 Politiques, législations et plans de santé mentale

Il existe une politique de santé mentale dans 58% des pays de l'OCI. Ce pourcentage est comparable à d'autres pays en développement (58,5%) mais il est bien loin des pays développés, où 100% des pays disposent d'une politique de santé mentale (voir graphique 25.). De même, une législation de santé mentale est disponible dans 51% des pays de l'OCI contre 53,7% dans les autres pays en développement et 100% dans les pays développés (voir graphique 26). En ce qui concerne la disponibilité d'un plan de santé mentale, 72% des pays de l'OCI ont un plan de santé mentale contre 65,3% d'autres pays en développement et 100% des pays développés (voir graphique 27). Ces chiffres montrent que les pays de l'OCI ont une grande marge pour améliorer l'état de santé mentale. À cet égard, l'OCI peut jouer un rôle important de plaidoyer en veillant à ce que les pays de l'OCI qui ne disposent encore pas d'une politique, législation ou plan de santé mentale puissent en développer une.

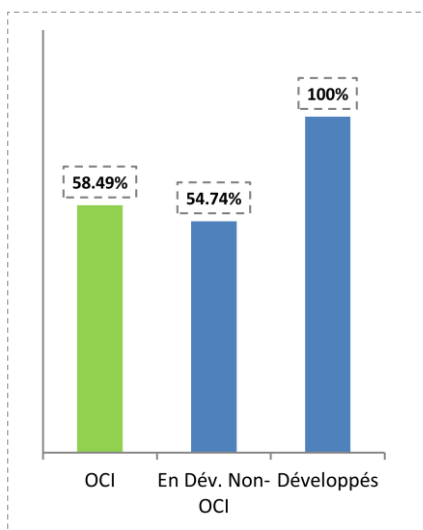
5.1.2 Installations sanitaires mentales

Le graphique 28 montre la disponibilité des services ambulatoires de santé mentale, des structures de traitement de santé mentale de jour, les établissements résidentiels communautaires et les hôpitaux psychiatriques au sein des pays de l'OCI d'une perspective comparative avec d'autres groupes de pays. Il est évident du graphique 28 qu'il y a un manque important de services de santé mentale dans les pays de l'OCI où ils ne sont pas seulement à la traîne par rapport aux pays avancés dans ce domaine important, mais aussi sérieusement encore à la traîne par rapport aux autres pays en développement non membres de l'OCI.

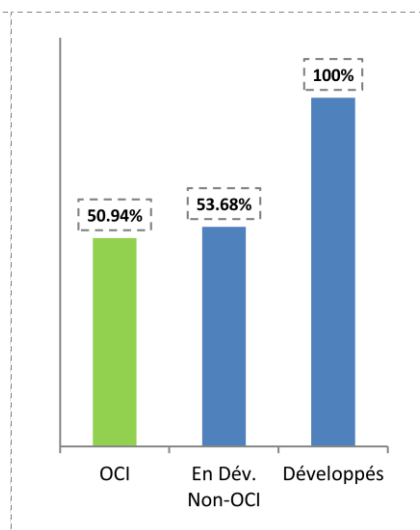
5.1.3 Ressources humaines de santé mentale

Le nombre de psychiatres, d'infirmières, de travailleurs sociaux et de psychologues qui travaillent dans le secteur de la santé mentale est présenté dans le graphique 29. À l'exception des travailleurs sociaux, le nombre de personnel professionnel de santé mentale dans les pays de l'OCI est significativement inférieur à celui disponible dans les pays développés et très inférieure à celui des autres pays en développement non membres de l'OCI.

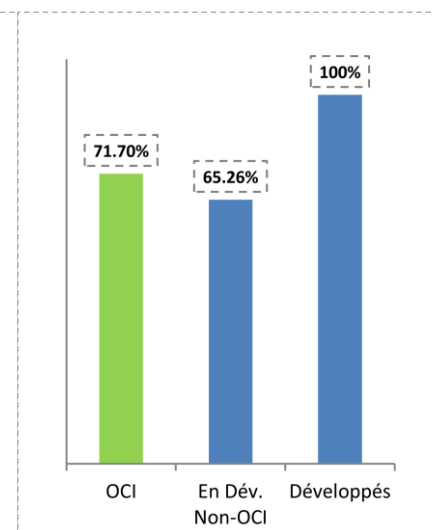
Graphique 25: Disponibilité de politique de santé mentale



Graphique 26: Disponibilité de législation de santé mentale



Graphique 27: Disponibilité de plan de santé mentale



Source : OMS, 2011. Données disponibles pour un total de 179 pays dont 53 sont des pays membres de l'OCI

5.1.4 Services de santé mentale

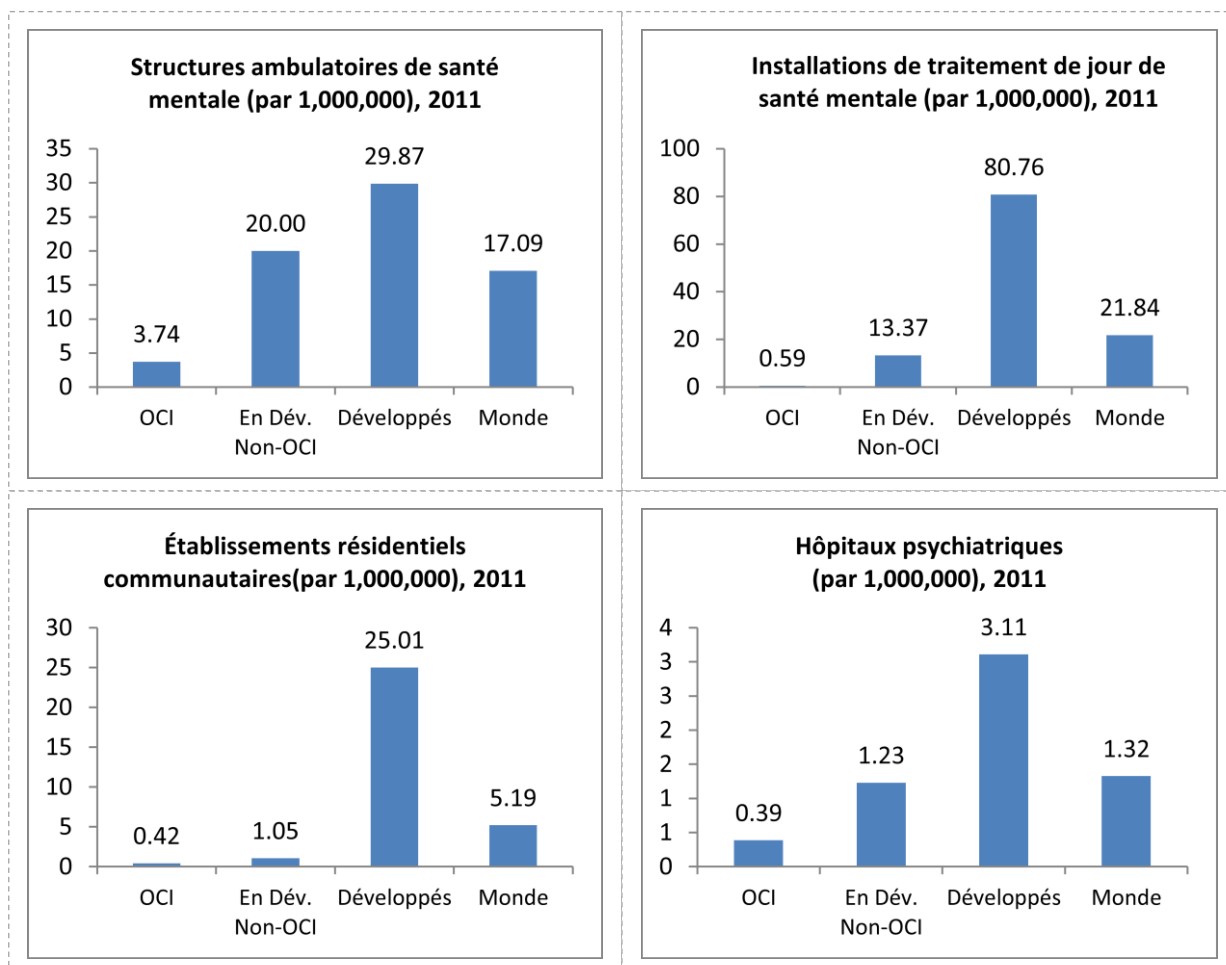
L'étendue des services de santé mentale pour les victimes de violence dans les pays de l'OCI peut être décrite comme « à grande échelle » dans seulement 38% des pays de l'OCI alors que dans 44% des pays de l'OCI, l'étendue des services de santé mentale pour les victimes de violence est limitée et 18 % des pays de l'OCI ne proposent aucun service. Ces pourcentages se comparent faiblement par rapport à la fois aux pays avancés et autres pays en développement non membres de l'OCI comme le graphique (30) le montre.

5.2 Santé mentale des jeunes

Comme la section précédente le démontre; la faiblesse des politiques des structures, des ressources humaines et des services de santé mentale, dans les pays de l'OCI laisse les jeunes avec peu de chance de réadaptation et d'intégration sociale. Cela conduit à des risques comportementaux tels que l'utilisation de substance, des comportements dangereux et de la violence (Patel et al. 2007). Le résultat est qu'un pourcentage élevé de jeunes ayant des problèmes de santé mentale finissent par enfreindre la loi et de se retrouver en prison. En effet, la grande majorité des jeunes délinquants souffrent d'un certain état de santé mentale (Glaser et al. 2001.)

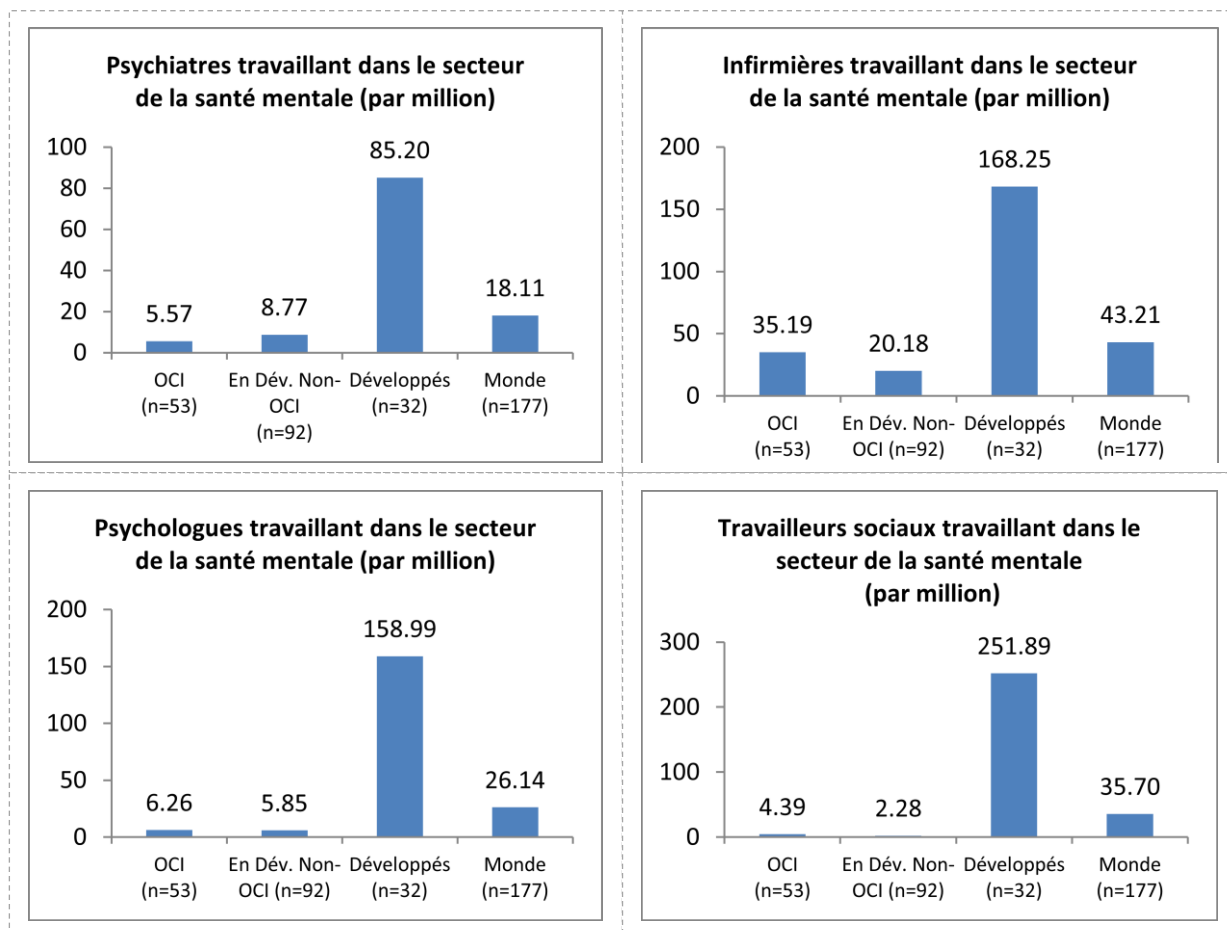
À cause des raisons culturelles, de nombreux jeunes dans les pays de l'OCI ont tendance à exprimer leurs problèmes de santé mentale non pas comme un problème psychologique, mais en tant que symptômes physiques. Leurs objectifs est d'éviter la stigmatisation associée à la maladie mentale. Les jeunes sont plus touchés par la stigmatisation et la sensation de gêne ce qui les empêche donc de demander de l'aide, ce qui à son tour conduit à d'importants obstacles à la prestation de services de santé mentale pour les jeunes. La question de stigmatisation est aggravée par le manque de services de santé mentale adéquats dans les pays de l'OCI. Dans un tel contexte, un cercle vicieux est formé; la stigmatisation crée des obstacles à la prestation de services de santé mentale pour les jeunes tandis que le manque de services de santé mentale adéquats pour les jeunes amplifie le problème de la stigmatisation.

Un autre facteur qui affecte négativement la santé mentale des jeunes dans les pays de l'OCI, est la guerre et les conflits. Selon le Human Security Report Project (HSRP), au cours de la période 1946-2005, 53 pays de l'OCI ont passé un total de 621 ans dans les conflits, ou 11,7 ans par pays. Près de 3 millions de personnes sont mortes dans les pays de l'OCI au cours de ces conflits, ou plus de 4600 par conflit. Cette moyenne est presque la même pour les 107 pays non membres de l'OCI avec 11 années de conflit (SESRIC, 2014b)

Graphique 28: Services de santé mentales

Source: Calculs de personnel de SESRIC fondé sur l'OMS, 2011.

Un autre facteur qui affecte négativement la santé mentale des jeunes dans les pays de l'OCI, est la guerre et les conflits. Selon le Human Security Report Project (HSRP), au cours de la période 1946-2005, 53 pays de l'OCI ont passé un total de 621 ans dans les conflits, ou 11,7 ans par pays. Près de 3 millions de personnes sont mortes dans les pays de l'OCI au cours de ces conflits, ou plus de 4600 par conflit. Cette moyenne est presque la même pour les 107 pays non membres de l'OCI avec 11 années de conflit (SESRIC, 2014b)

Graphique 29: Ressources humaines de santé mentale

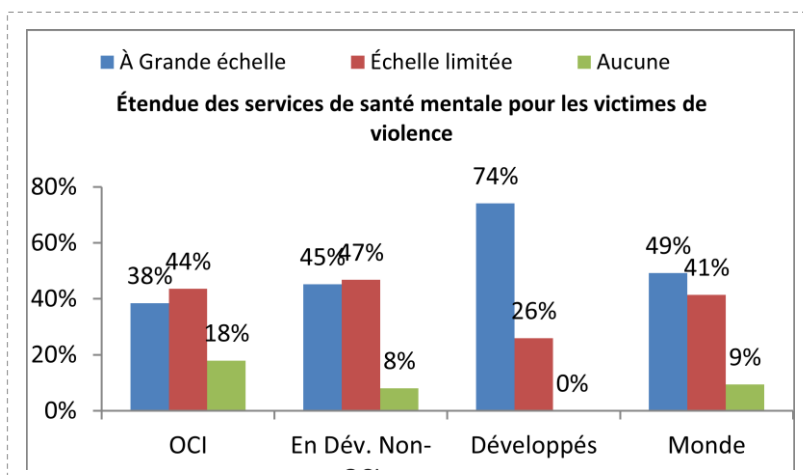
Source : Calculs de personnel de SESRIC fondé sur l'OMS, 2014.

L'Exposition à la guerre et le conflit demeurent l'un des plus grands facteurs de risque de Trouble de Stress Post-Traumatique (TSPT) et d'autres problèmes de santé mentale chez les adolescents (Attanayake et al. 2009; Barenbaum et al. 2004). L'incidence de TSPT chez les enfants et les adolescents touchés par les conflits (y compris les réfugiés et les personnes déplacées) varie de 25 pour cent à 75 pour cent pour l'ensemble des études (Dyregrov et Yule, 2006.) En outre; dans les situations de conflit, les enfants et les adolescents ont souvent des taux anormalement élevés de morbidité et de mortalité par rapport aux adultes (Attanayake et al, 2009; Bellamy, 2005).

Du côté positif, les pays de l'OCI bénéficient d'un facteur important qui est l'Islam. La majorité des gens au sein des pays de l'OCI se considèrent religieux; un fait mis en évidence par les résultats de sondage Gallup 2010, dont environ 90 pour cent des adultes résidant dans les pays membres de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI) considèrent la religion comme un élément important de leur vie quotidienne (Crabtree, 2010). L'islam affecte positivement le comportement et les attitudes des jeunes et les protège contre des lésions auto-infligées. La religion et la spiritualité ont été identifiées comme des sources convaincantes d'influence de développement. (Benson et al. 2003; Kerestes & Youniss, 2002). Plusieurs études soutiennent l'idée que la religion agit comme un tampon contre des comportements à risque et encourage des attitudes et des actions positives chez les jeunes. (Donahue & Benson 1995).

Des politiques ciblées, des législations et des plans pour atteindre les jeunes sont nécessaires pour répondre à la question de la santé mentale des jeunes dans les pays de l'OCI. Des ressources suffisantes devraient être allouées de manière efficace pour améliorer les structures de santé mentale, les capacités humaines et les services de santé mentale.

Graphique 30 : Ampleur des services de santé mentale pour les victimes de violence



Source : Calcul de personnel de SESRIC fondé sur l'OMS, 2011. Données disponibles pour un total de 128 pays dont 39 sont des pays membres de l'OCI

6 Observations finales et recommandations politiques

Selon les projections démographiques actuelles, la population des jeunes restera un atout majeur pour les pays de l'OCI au cours des prochaines décennies. Cependant, il y a des questions cruciales à régler afin d'utiliser efficacement cette ressource. Améliorer la qualité de l'éducation, la participation des jeunes et des jeunes adultes à la force de travail et la réduction du chômage des jeunes ont été parmi les principaux points discutés dans ce rapport. L'état actuel de la situation dans la majorité des pays de l'OCI révèle qu'une partie importante de la population jeune reste inactive et ceux qui cherchent activement un emploi rencontrent de sérieux défis sur le marché. Par conséquent, une plus grande attention devrait être accordée aux jeunes par la promotion de leur participation dans le marché du travail, fournissant des compétences nécessaires et facilitant la création d'emplois adaptés.

La qualité de l'éducation reste également une préoccupation majeure dans de nombreux pays de l'OCI. Pour un développement efficace du capital humain qui peut conduire à une plus grande productivité et de meilleurs niveaux de compétitivité, la fréquentation ainsi que la qualité de l'éducation à tous les niveaux (pré-primaire, primaire, secondaire et tertiaire) et tous les types (professionnelle, formelle, et du soir) devraient être soutenus par des programmes et des politiques efficaces. Des faibles taux d'alphabétisation et niveaux de résultats scientifiques reflètent les dimensions de crise d'apprentissage dans les pays de l'OCI. Des stratégies nouvelles et efficaces devraient être conçues pour améliorer les résultats d'apprentissage en plus d'améliorer la participation à l'éducation. Des ressources éducatives et des conditions d'enseignement devraient également être mise à niveau pour traduire une participation plus élevée pour de meilleurs résultats d'apprentissage.

Seulement ceux qui réussissent dans leur éducation et dans le marché du travail peuvent connaître une mobilité ascendante de leur statut social. Les faits montrent que l'éducation elle-même ne conduit pas nécessairement à la mobilité sociale. En plus d'une éducation de bonne qualité, les gens devraient être en mesure d'accéder à des emplois professionnels avec des salaires concurrentiels indépendamment de leur origine parentale et personne ne devrait les empêcher de réaliser leur potentiel à cause des circonstances de leur naissance. Avec des efforts collectifs des gouvernements, des organisations intergouvernementales, des ONG et des établissements d'enseignement, les obstacles à la mobilité sociale peuvent être levés pour des sociétés plus prospères.

Globalement, il semble que les gouvernements et les autres parties prenantes doivent entreprendre beaucoup plus d'efforts sont nécessaires d'être entrepris par pour lutter efficacement contre les principaux défis de la jeunesse et des questions liées à la jeunesse dans les pays de l'OCI. Dans ce contexte et à la lumière de la discussion dans ce présent rapport, les principales recommandations suivantes peuvent être faites:

- Concevoir et mettre en œuvre des stratégies et des politiques en vue de réduire l'inadéquation entre l'offre de compétences et les qualifications par la main-d'œuvre et de la demande par les employeurs via le développement de programmes d'études qui correspondent à l'attente du marché du travail et pris en charge par des programmes adéquats de formation professionnelle, d'apprentissage et de formation en entrepreneuriat.
- Améliorer et bien utiliser les compétences des jeunes diplômés bien formés, à travers, entre autres, l'encouragement et le soutien du rôle du secteur privé dans la création d'emplois qui correspondent aux compétences des jeunes diplômés selon les normes nationales et internationales.
- Développer des partenariats forts et bien coordonnés entre les gouvernements, les organisations professionnelles, établissements d'enseignement et d'autres organisations pour déterminer l'action la plus appropriée à prendre aux niveaux national et local pour la promotion de travail décent pour les jeunes.
- Encourager et soutenir les entreprises naissantes et les comportements de prises de risque des jeunes diplômés et améliorer la qualité des services publics de l'emploi pour une intervention et une intermédiation efficaces.
- Développer l'information sur le marché du travail et des systèmes d'analyse pour surveiller les marchés du travail et ses conceptions et l'exécution de politiques efficaces, telles que la mise en place de subventions salariales et de formation pour inciter les employeurs à embaucher les jeunes.
- Améliorer les conditions structurelles de la mobilité sociale entre les générations en: assurant l'accès à l'égalité des chances pour tous, soutenir les personnes défavorisées pour réussir compte tenu de l'expérience diversifiée des étudiants dans leurs efforts pour obtenir une éducation de bonne qualité et être flexible en donnant une seconde chance à ceux qui ne parviennent pas à s'adapter à l'environnement du travail.
- Adapter une approche multidimensionnelle pour accroître l'inclusion des jeunes dans la société. Sur le plan économique: améliorer l'accès des jeunes à l'emploi, l'éducation et la formation. En particulier; les jeunes sans diplômes universitaires et qui ne poursuivent pas d'études, d'emploi ou de formation devraient avoir accès à des programmes adaptés à leurs besoins et aux besoins du marché du travail. Sur le plan politique: introduire de nouvelles politiques et initiatives visant à permettre une plus grande participation de la jeunesse dans les décisions politiques et socio-économique et rétablir la confiance entre les jeunes et les institutions publiques.

- Exécuter pleinement les mesures du MPOWER (surveiller, protéger, offrir, avertir, imposer, augmenter) pour lutter contre l'utilisation des produits du tabac par toute la population en général et par les jeunes en particulier.
- Prendre les mesures nécessaires pour réduire l'offre et la demande de drogues et promouvoir la collaboration entre les institutions publiques, les ONG et la société dans la lutte contre la drogue.
- Développer une structure bien définie pour l'adoption de la technologie par les jeunes qui se reflète dans des habitudes saines vis-à-vis de la technologie.
- Identifier les jeunes qui ont été abandonnés par leurs parents migrants comme « groupe vulnérable et à risque » et développer des programmes qui leur sont destinés à la fois au niveau de l'école et de la communauté dans le but de leur fournir des conseils et assurer leur réussite scolaire.
- Élaborer des politiques ciblées, des législations et des plans pour atteindre les jeunes qui souffrent de maladie mentale et allouer des ressources pour améliorer les structures de santé mentale, les capacités humaines et les services de santé mentale.

Toutes ces questions nécessitent un fort engagement et collaboration de la part des pays membres de l'OCI et du Secrétariat Général. Comme étant l'organe exécutif de l'OCI en charge de l'exécution des résolutions émises organisent les conférences ministérielles et sommets, le Secrétariat général de l'OCI a mené plusieurs activités, y compris le maintien et la participation à un large éventail de réunions, de conférences ministérielles et des réunions d'experts spécialisés dans le domaine des jeunes et des activités pour jeune dans plus d'un pays membre. À cet égard, le Secrétariat Général a mis en place une section au sein de la Direction Générale de la Culture, des Affaires Sociales et de la Famille, chargé des questions de la jeunesse, touchant sur la sphère culturelle, sociale, politique, et économique.

En vue de répondre aux questions de la jeunesse dans les États Membres de l'OCI et dans le but d'accorder un accent particulier à la jeunesse pour le renforcement de leurs capacités, deux conférences islamiques de la jeunesse et des sports ont été organisées, la première à Djeddah (Arabie Saoudite) du 1er au 2 mai 2007 et la deuxième, également à Djeddah, du 17 au 18 mars 2014. Il a été décidé que la troisième session de la Conférence se tiendra en Turquie en 2016 et la rencontre a prévu d'adapter la stratégie de l'OCI pour le renforcement des capacités de la jeunesse 2016-2025. Avec le document de stratégie, il est prévu que plus d'actions concrètes seront prises au cours de la période à venir pour faire face aux problèmes de la jeunesse dans les pays de l'OCI.

Références

- Attanayake, V., R. McKay, M. Joffres, S. Singh, F. Burkle and E. Mills, E. (2009). *Prevalence of mental disorders among children exposed to war: a systematic review of 7,920 children*. *Medicine, Conflict and Survival*, vol. 25, No. 1, pp. 4–19. doi: 10.1080/13623690802568913.
- Barenbaum, J., V. Ruchkin and M. Schwab-Stone (2004). *The psychosocial aspects of children exposed to war: practice and policy initiatives*. *Journal of Child Psychology and Psychiatry*, vol. 45, No. 1, pp. 41–62. doi: 10.1046/j.0021- 9630.2003.00304.x.
- Bellamy, C. (2005). *The State of the World's Children 2005: Childhood under Threat*. New York: United Nations Children's Fund.
- Binzel C. (2011), "Decline in Social Mobility: Unfulfilled Aspirations among Egypt's Educated Youth," Institute for the Study of Labor (IZA) Discussion Paper No. 6139, November.
- Brookings Institution (2011), *The Global Compact on Learning: Policy Guide*. Washington, D.C.: The Center for Universal Education.
- Byun S. et al. (2008). "Internet addiction: Metasynthesis of 1996-2006 quantitative research." *Cyber-Psychology & Behavior*, 12. Mary Ann Liebert, Inc.
- Centers for Disease Control and Prevention (1994), "Preventing Tobacco Use Among Young People"—A Report of the Surgeon General
- Commander S., Kangasniemi M., & Winters L. (2004). The brain drain: a review of theory and facts. *Brussels Economic Review*, 47(1), 29-44
- Crabtree, Steve. 2010. *Religiosity Highest in World's Poorest Nations*. Gallup Global Reports, August 31. <http://www.gallup.com/poll/142727/religiosity-highest-world-poorest-nations.aspx>
- Docquier F., & Rapoport H. (2012). Globalization, brain drain and development. *Journal of Economic Literature*, 50, 681-730.
- Donahue, M. J. and Benson, P. L. (1995), *Religion and the Well-Being of Adolescents*. *Journal of Social Issues*, 51, pp 145–160
- Dyregrov, A. and W. Yule (2006). *A Review of PTSD in Children*. *Child and Adolescent Mental Health*, vol. 11, No. 4, pp. 176–184. doi:10.1111/j.1475-3588.2005.00384.x.
- Fawzui MM (2011), "Some medicolegal aspects concerning tramadol abuse: The new Middle East youth plague. An Egyptian overview." *Egypt Journal of Forensic Science*, 1(2):99-102
- Feinstein L. (2003), "Inequality in the Early Cognitive Development of British Children in the 1970 Cohort," *Economica* 70 (277) 73–97.

- Fisher, J. R. W. and Cabral de Mello, M. (2011). *Using the World Health Organization's 4S-Framework to strengthen national strategies, policies and services to address mental health problems in adolescents in resource-constrained settings*. International Journal of Mental Health Systems, vol. 5, No. 23
- Gibson J., & McKenzie D. (2011). Eight questions on the brain drain. Journal of Economic Perspectives, 25, 107-128.
- Glaser, B., G. Calhoun, C. Bradshaw, J. Bates, and R. Socherman (2001). *Multi-observer assessment of problem behavior in adjudicated youths: Patterns of discrepancies*. Journal of Child and Family Behavior Therapy, vol. 23, No. 2, pp. 33-45.
- Hashem M. & Smith S. (2010), "Emirati youth's level of addiction to New Information Technology: Opportunities, challenges/dangers, and solutions." Global Media Journal Arabian Edition Summer/Fall Vol. 1, No. 2, pp. 28-48.
- ILO (2006), *Global Employment Trends for Youth*, Geneva: International Labour Office.
- ILO (2014), *Global Employment Trends 2014: Risk of a jobless recovery?*, Geneva: International Labour Office.
- Kessler, R., P. Berglund, O. Demler, R. Jin and E. E. Walters (2005). *Lifetime prevalence and age-of-onset distributions of DSM-IV disorders in the National Comorbidity Survey Replication*. Archive of General Psychiatry, vol. 62, pp. 593-602.
- OECD (2011), *Divided We Stand: Why Inequality Keeps Rising*, Paris: Organization for Economic Cooperation and Development
- Patel, V., A., J. Flisher, S. Hetrick and P. McGorry (2007). *Mental health of young people: A global public-health challenge*. The Lancet, vol. 369, pp. 1302-1313.
- SESRIC (2013a), *OIC Health Report*, Ankara: Statistical, Economic and Social Research and Training Centre for Islamic Countries. <http://sesric.org/imgs/news/image/943-oic-health-report-en.pdf>
- SESRIC (2013b), "International Migration in the OIC Member Countries," OIC Outlook Reports, Ankara. <http://sesric.org/files/article/465.pdf>
- SESRIC (2014a), "The Plight of Human Capital Flight in OIC Countries," OIC Outlook Reports, Ankara. <http://sesric.org/files/article/491.pdf>
- SESRIC (2014b), *Managing Disaster and Conflicts in OIC Countries*, Ankara: Statistical, Economic and Social Research and Training Centre for Islamic Countries. <http://sesric.org/files/article/486.pdf>
- UK Government (2011), "Opening Doors, Breaking Barriers: A Strategy for Social Mobility," Cabinet Office, London.
- UN (2013), "World Youth Report," New York, USA

Walters T., Quinn R., & Walters M. (2005), *"Media life among Gen Zeds."* International Journal of Cultural Studies, 8 (1): 63-82. Thousand Oaks, CA: Sage Publications.

WHO (2010), *"Atlas on Drug Use: Resources for the prevention and treatment of substance use disorders,"* Geneva, Switzerland

Young Kimberly & de Abreu Cristiano (2010), *"Internet Addiction: A Handbook and Guide to Evaluation and Treatment,"* John Wiley & Sons, New Jersey